RAPPORT ANNUEL 2016

ONTARIO CLEAN WATER AGENCY
AGENCE ONTARIENNE DES EAUX

VISION

Être le fournisseur de services d'eau potable le plus digne de confiance

MISSION

Démontrer notre engagement à l'égard de l'excellence en fournissant des services de distribution et de traitement de l'eau sûrs, fiables et efficients.

VALEURS

Les valeurs de l'AOE reposent sur l'établissement de relations de CONFIANCE avec les clients et les autres parties prenantes. Nous nous efforçons de gagner leur confiance en nous conformant aux valeurs suivantes :

TRANSPARENCE
Communication ouverte et franche de nos activités opérationnelles.

RESPECT
Établissement de solides liens avec nos employés, nos clients et les autres parties prenantes en misant sur la diversité et en agissant de façon responsable et appropriée.

COMPRÉHENSION
Confiance en ce qui concerne les connaissances de nos employés et leur capacité à relever les défis que connaît l'industrie de l'approvisionnement en eau et du traitement des eaux usées. Se tenir au fait des tendances ainsi que des technologies et des processus novateurs de l'industrie.

SÛRETÉ
Prestation de services d'approvisionnement en eau sûrs pour nos employés, les collectivités que nous servons et l'environnement.

TRAVAIL D'ÉQUIPE
Coopération, partage de notre expertise collective et innovation de manière à obtenir des résultats exceptionnels et à réaliser notre mission.

À L'INTÉRIEUR

5
Message de John Bergsma, président par intérim du conseil d'administration de l'AOE

6
Notre organisme

8
Gouvernance et reddition de comptes

10
Offrir une valeur ajoutée à nos partenaires municipaux

16
Appuyer l'apprentissage et l'éducation communautaire

20
Favoriser l'évolution des technologies de l'eau

23
Mettre l'accent sur nos employés

26
Mesure du rendement – Aperçu des résultats de 2016

28
Conseil d'administration

30
Équipe de direction

32
États financiers de 2016

MESSAGE DE JOHN BERGSMA

PRÉSIDENT PAR INTÉRIM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AOE

Ces trois dernières années, l'Agence ontarienne des eaux (AOE) a entrepris une profonde transformation organisationnelle dont elle et ses clients constatent maintenant les avantages. En se concentrant sur les besoins de ses clients et sur les exigences à long terme de leurs installations d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées, l'AOE est devenue aujourd'hui un leader performant à l'avant-garde de cette industrie.

À titre de membre du conseil d'administration de l'AOE depuis août 2007, j'ai eu la chance d'être témoin direct de la transformation de l'Agence, attribuable à son équipe de dirigeants d'une qualité exceptionnelle. Sous la houlette de son ancien président et chef de la direction Rob Andrews, qui a pris sa retraite en février 2017, l'AOE s'est davantage axée sur le client et est devenue plus efficace que jamais. Nous cherchons constamment à mieux gérer nos activités, à améliorer notre productivité et à réduire nos coûts afin d'offrir un meilleur service aux collectivités qui sont nos clientes.

Le travail d'équipe constitue la pierre d'assise de la nouvelle démarche de l'Agence en matière de service à la clientèle. L'étendue des talents que l'on retrouve dans l'ensemble de l'organisation est sans pareille. Nos dix centres régionaux de la province sont dirigés par un groupe coopératif de professionnels aguerris qui, dans chacun de ces centres, travaillent en étroite collaboration avec des gestionnaires et un personnel dévoué en vue d'offrir constamment une valeur exceptionnelle à tous nos clients dans l'ensemble de la province.

Nos équipes, dans ces centres régionaux, sont soutenues par un groupe centralisé d'experts fournissant une gamme complète de services à valeur ajoutée en matière notamment de gestion énergétique, d'optimisation des processus, de gestion des actifs et d'exécution de projets d'immobilisations. Sur le terrain, ces experts en la matière collaborent étroitement avec nos spécialistes des opérations afin de cerner des possibilités de réduction des coûts relatifs aux produits chimiques et à l'énergie. Ces experts les aident également à planifier et à mettre en œuvre l'amélioration des immobilisations et à établir des plans financiers, dont les structures tarifaires, qui aideront nos clients à assurer la viabilité à long terme de leurs systèmes.

Nous en sommes à un tournant décisif pour les clients de l'Agence qui, dans de nombreux cas, s'efforcent de gérer les coûts d'entretien et d'amélioration de leurs systèmes vieillissants d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées. Tant les gouvernements provinciaux que le gouvernement fédéral reconnaissent l'importance d'entretenir l'infrastructure essentielle du pays et se sont engagés à effectuer d'importants investissements dans ce domaine au cours des prochaines années. À titre d'agence provinciale dotée d'un mandat public, l'AOE est bien placée pour collaborer avec ses clients en vue d'assurer une utilisation optimale du financement offert pour leurs systèmes afin d'en garantir la durabilité et l'efficience à long terme.

Le conseil voue une grande confiance aux stratégies que nous avons adoptées pour répondre aux besoins à long terme de nos clients et des citoyens de l'Ontario. Le plan décennal de croissance de l'AOE, qui est maintenant bien ancré, lui permettra, conjointement avec la nouvelle structure organisationnelle, d'offrir une valeur hors pair à ses clients pendant de nombreuses années à venir. Je tiens à souligner les efforts déployés par notre personnel dévoué à l'échelle de la province, sans lequel l'AOE ne serait pas l'organisme qu'il est aujourd'hui. En travaillant sans relâche pour fournir à toute heure et chaque jour de l'année son soutien à nos clients, il contribue à assurer la salubrité de notre eau potable et à protéger l'environnement au sein duquel nous vivons.

NOTRE ORGANISME

L'AOE a été créée en 1993 comme organisme de la province de l'Ontario, avec pour mandat de fournir à ses clients des services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées et des services connexes en faisant en sorte de protéger la santé des gens et l'environnement et d'encourager la conservation des ressources en eau.

Depuis lors, nous offrons un vaste éventail de services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées à plus de 180 clients municipaux, institutionnels, commerciaux et des Premières Nations dans toute la province. Nous exploitons plus de 800 installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées et des réseaux connexes de collecte et de distribution au nom de nos clients, plus que n'importe quel autre exploitant au Canada.

L'AOE jouit d'une capacité inégalée de réaliser une excellente performance en matière de conformité et de sécurité dans diverses régions, avec des technologies variées et des installations de toute taille. Notre personnel traite l'eau, les eaux usées et les eaux pluviales pour des populations pouvant atteindre 1,4 million d'habitants dans la région de Peel et aussi peu que 2 400 personnes à Moose Factory, où les installations sont exploitées à distance depuis Kirkland Lake.

Plus de 90 % de nos employés participent directement à la conception, à la vente et à l'exécution des solutions proposées à nos clients. Nous offrons nos services par l'entremise d'une structure à pivots et satellites dans le cadre de notre démarche visant à assurer la rentabilité de nos activités, ce qui facilite le partage efficient des systèmes de gestion, d'administration et d'exploitation dans l'intérêt de nos clients.

Outre les services d'exploitation et d'entretien, qui constituent notre principale activité, nous proposons à nos clients une vaste gamme de fonctions connexes, notamment des services de financement, de planification, d'ingénierie, de construction et de formation et d'autres services techniques et consultatifs, comme l'optimisation des processus, la gestion de l'énergie et la gestion des actifs. Notre objectif est d'aider nos clients à gérer leurs installations d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées, ainsi que leurs réseaux connexes de distribution et de collecte, à chaque étape du cycle de vie des actifs et à veiller à la viabilité de leurs réseaux d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées. Nous sommes résolument déterminés à instaurer des technologies, des solutions et des processus innovateurs dans tout ce que nous faisons afin d'améliorer l'efficience opérationnelle et la fiabilité.

Compte tenu de notre mandat d'organisme public, nous plaçons la protection de la santé et la sécurité du public au sommet de nos priorités. Nos équipes d'intervention d'urgence spécialement outillées et formées sont disponibles 24 heures sur 24 afin d'intervenir immédiatement en cas d'urgence dans le domaine de l'eau et des eaux usées partout en Ontario, constituant ainsi une ressource essentielle pour la province. Grâce à nos établissements disséminés en Ontario, nous sommes toujours à proximité, prêts à fournir des ressources d'urgence si cela est nécessaire. En outre, nous appuyons la province de l'Ontario dans les efforts qu'elle déploie pour protéger l'eau potable fournie à la population en assurant la formation des exploitants au nom du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau.

Nous respectons les objectifs de la *Loi de 2010 sur le développement des technologies de l'eau* en nous appliquant à promouvoir, concevoir, tester, démontrer et commercialiser les technologies de l'eau propre. Partout au Canada et dans le monde, une infrastructure vieillissante et l'escalade des coûts d'immobilisations et de remise en état obligent les agences des eaux à rechercher des moyens de faire plus avec moins. Heureusement, l'AOE est bien placée pour contribuer à faire de l'Ontario un chef de file mondial dans le domaine de la technologie de l'eau en équipant ses sites pilotes de technologies prometteuses.

Nous innovons également dans le domaine de la gestion de l'information. L'AOE a entrepris de créer et de mettre en place des systèmes de technologie de l'information intégrés afin d'automatiser la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information sur les installations d'eau et d'eaux usées à partir d'un des plus vastes réseaux étendus au Canada. Notre but est de faire en sorte que notre personnel opérationnel et nos clients aient facilement accès à des renseignements actualisés sur toutes les installations que nous exploitons.

Nous sommes persuadés que la réussite de ces initiatives menées par l'AOE aidera la province à préserver et à conserver ses ressources en eau pour les générations actuelles et futures, à protéger la santé de la population et à renforcer la position de l'Ontario comme exportateur mondial de produits et de services associés à la technologie de l'eau.

GOUVERNANCE ET REDDITION DE COMPTES

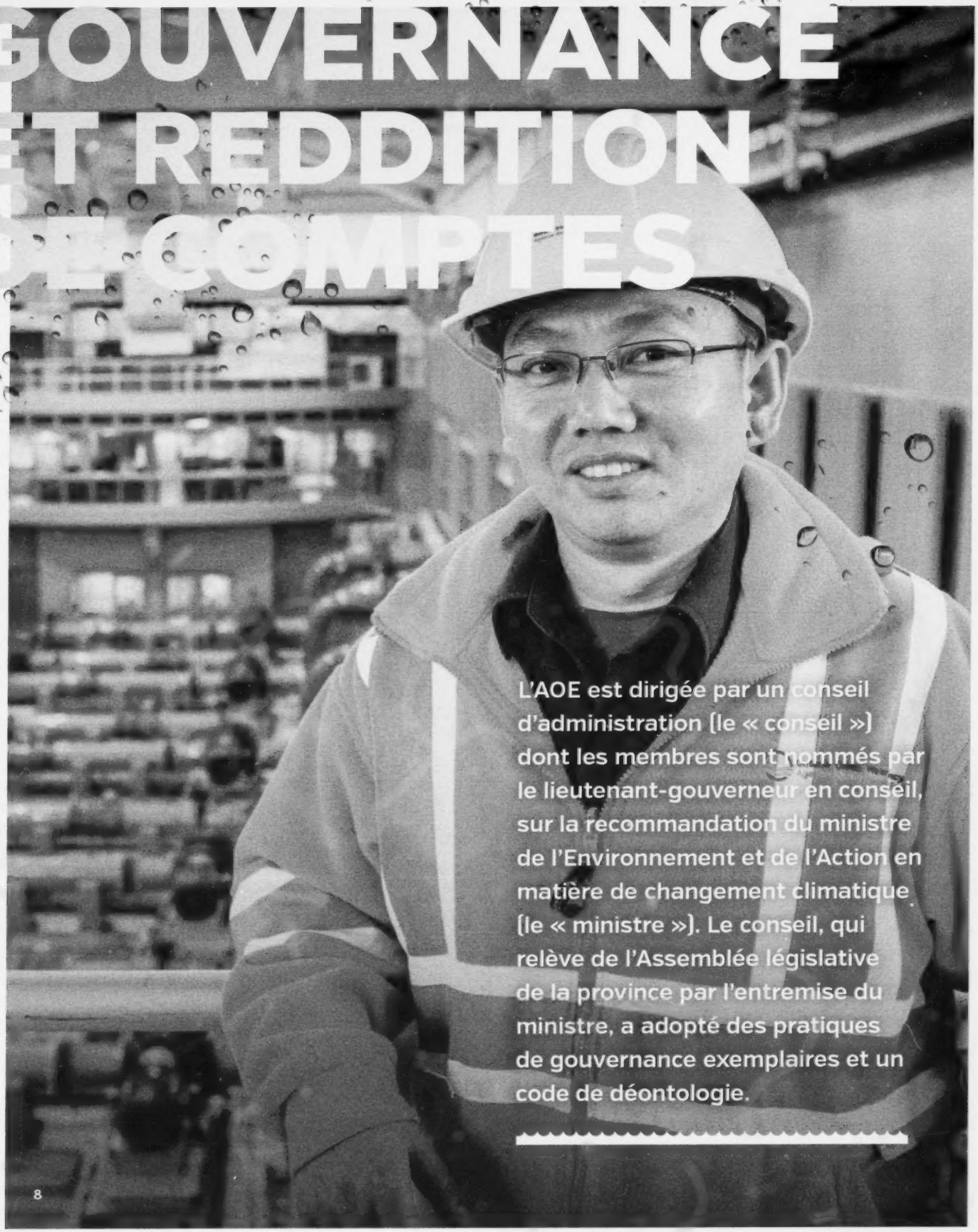

L'AOE est dirigée par un conseil d'administration (le « conseil ») dont les membres sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique (le « ministre »). Le conseil, qui relève de l'Assemblée législative de la province par l'entremise du ministre, a adopté des pratiques de gouvernance exemplaires et un code de déontologie.

La structure de gouvernance, les pouvoirs et les responsabilités de l'AOE sont énoncés dans la *Loi de 1993 sur le plan d'investissement* (la « Loi »). Un protocole d'entente conclu avec le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique précise le rôle et les fonctions de l'Agence. Nous gérons nos activités de manière équitable, éthique et transparente, en créant la meilleure valeur globale pour les différentes parties prenantes et en veillant à la reddition des comptes aux clients, au gouvernement et aux citoyens de l'Ontario.

Le conseil d'administration a la charge d'établir l'orientation stratégique de l'Agence, de surveiller son rendement global et de s'assurer que les systèmes et les contrôles nécessaires sont en place conformément aux documents qui régissent l'Agence. Pour mieux s'acquitter de son mandat et de ses responsabilités de surveillance, le conseil a établi trois comités permanents, le Comité de la vérification et des finances (CVF), le Comité de la conformité et de la gestion des risques opérationnels (CCGRO) et le Comité des ressources humaines, de la gouvernance et des nominations (CRHGN). S'ajoutent aux réunions trimestrielles du conseil et des comités au moins une séance annuelle de planification stratégique et la création, au sein du conseil, de groupes de travail chargés de superviser la mise en œuvre d'importantes initiatives de l'Agence.

La nécessité de gérer les risques étant incontournable dans nos activités, nous avons établi une politique détaillée et un cadre complet de gestion des risques qui sont conformes aux exigences énoncées dans la Directive concernant les organismes et les nominations au sein de la fonction publique de l'Ontario et qui sont fondés sur les pratiques exemplaires en vigueur dans notre industrie. Nous détectons, évaluons, gérons et surveillons régulièrement les principaux risques, qui sont ensuite examinés par la haute direction et exposés au conseil d'administration. Le conseil et la haute direction évaluent les risques généraux et examinent et approuvent chaque année le cadre et la politique de gestion des risques. Des mises à jour sur les principaux risques de l'AOE et les plans d'action s'y rattachant sont aussi présentées chaque trimestre au CCGRO et au conseil.

REDDITION DE COMPTES

L'AOE entend continuer de rendre des comptes à ses clients, à la province et à la population. À cette fin, notre organisme :

- rend compte du rendement de ses installations à ses employés, clients et parties prenantes;
- rend public le protocole d'entente conclu entre l'Agence et le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique;
- produit un rapport annuel accessible au public qui est approuvé par le ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique et présenté à l'Assemblée législative;
- établit un plan d'activités triennal soumis chaque année au ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique à des fins d'approbation, qui est ensuite rendu public;
- procède à des audits internes périodiques;
- fait l'objet de vérifications annuelles effectuées par le Bureau du vérificateur général ainsi que de vérifications périodiques de l'optimisation des ressources;
- subit un examen du mandat tous les sept ans;
- observe la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée;
- observe les politiques et les directives de la fonction publique de l'Ontario.

OFFRIR UNE VALEUR AJOUTÉE À NOS PARTENAIRES MUNICIPAUX

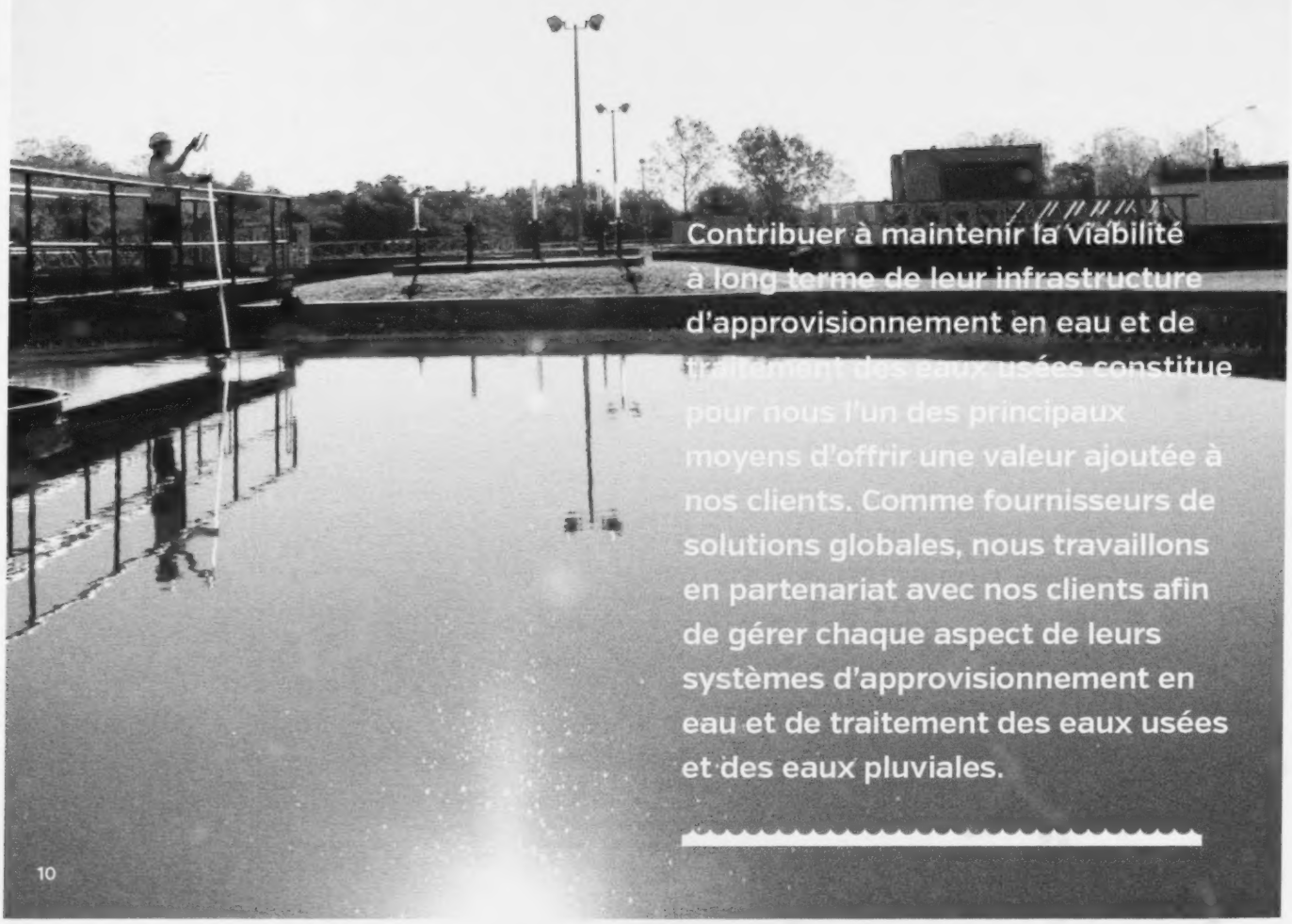

Contribuer à maintenir la viabilité à long terme de leur infrastructure d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées constitue pour nous l'un des principaux moyens d'offrir une valeur ajoutée à nos clients. Comme fournisseurs de solutions globales, nous travaillons en partenariat avec nos clients afin de gérer chaque aspect de leurs systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées et des eaux pluviales.

Nous les aidons à répondre aux besoins pressants tels que le remplacement d'éléments d'infrastructure d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées et la gestion de la résilience de ces dernières lors de phénomènes météorologiques graves engendrés par le changement climatique. En outre, nous travaillons avec eux à l'élaboration de plans de gestion des actifs visant à les « maintenir en bon état », en matière notamment de financement à long terme et de répercussions sur les tarifs, faisant en sorte qu'ils soient mieux préparés pour faire face à l'avenir.

Nos équipes des centres régionaux travaillent en étroite collaboration avec nos équipes de processus, d'énergie, d'ingénierie et d'exécution des projets d'immobilisations afin d'offrir à nos clients des recommandations et des conseils d'experts en matière d'accroissement de l'efficacité et de la capacité de leurs systèmes, de réduction des coûts d'exécution et d'optimisation de la durée utile de leur infrastructure d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. En cernant les améliorations des processus et les possibilités de réduire la consommation d'énergie, nous aidons nos clients à diminuer leurs coûts d'exploitation et d'entretien et à accroître la capacité de leur infrastructure actuelle, ce qui peut reporter le besoin de procéder à de coûteuses expansions.

Nos experts techniques hautement qualifiés collaborent avec nos clients pour cerner et régler les problèmes d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées et des eaux pluviales. Forts de cette expertise, ils peuvent gérer rapidement et avec compétence le processus de réalisation des projets municipaux d'immobilisations en infrastructures, ce qui constitue un atout majeur pour les collectivités qui ne sont pas en mesure d'employer ou de maintenir en poste des ingénieurs municipaux et qui n'ont pas un accès immédiat à une telle expertise.

ÉLARGISSEMENT DE NOTRE PROGRAMME DE GESTION DE L'ÉNERGIE

Tout au long de 2016, nous avons continué d'améliorer notre programme de gestion de l'énergie, en misant sur les réussites antérieures de notre collaboration avec la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) pour réduire la consommation d'énergie dans les installations de nos clients. Nous avons élargi ce programme afin d'y inclure des évaluations plus exhaustives de la gestion de l'énergie, des processus, des actifs et des immobilisations (ÉPAI); ces évaluations se penchent sur les installations en adoptant une vision plus vaste de la récupération des ressources s'appuyant sur l'optimisation de la gestion énergétique et des processus et l'amélioration des immobilisations et des actifs. À ce jour, nous avons effectué des évaluations ÉPAI dans 32 installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées au sein de 12 municipalités.

Le programme de la SIERE, financé par l'intermédiaire du Fonds d'énergiconomies, consiste à effectuer des évaluations énergétiques détaillées et à élaborer des plans précis d'amélioration des immobilisations pour le compte de municipalités clientes et à aider ces dernières à mettre en œuvre les changements recommandés, tout en facilitant les demandes de subventions, les mesures et les vérifications. Nous avons effectué à ce jour des évaluations énergétiques et (ou) des vérifications dans plus de 125 municipalités à l'échelle de la province, puis mené à terme plus de 65 projets d'efficacité énergétique à la suite de ces vérifications, aidant nos clients à réaliser des économies d'énergie cumulatives de l'ordre de 20,3 millions de kWh et à recevoir plus de un million de dollars en mesures incitatives.

Des représentants de l'AOE remettent un chèque pour une mesure incitative en matière d'énergie à la municipalité de North Middlesex.

En plus des incitatifs octroyés par la SIERE et d'autres services d'électricité, qui aident à compenser les coûts d'immobilisations liées à la mise en œuvre des changements recommandés, le programme énergétique de l'AOE a entraîné une réduction cumulative des coûts énergétiques de nos clients de l'ordre de 1,68 million de dollars. Ces réductions, de même que les coûts énergétiques de plus de 6 millions de dollars que la région de Peel, un de nos gros clients, a réussi à éviter à ce jour avec notre aide, représentent des économies substantielles pour les municipalités de l'Ontario.

En plus des économies d'énergie réalisées jusqu'à maintenant, de potentielles économies annuelles de l'ordre de 3 millions de kWh ont été cernées dans des installations de clients en 2016. Les changements requis pour réaliser ces économies supplémentaires devraient être mis en œuvre sur approbation de leur financement par le truchement du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées du gouvernement fédéral. De plus, nous avons lancé un nouveau programme pilote de rémunération au rendement, soutenu financièrement par la SIERE, qui commence à prendre un élan notable. Ce programme octroie un financement à l'AOE pour qu'elle contribue à l'adoption de mesures de conservation de l'énergie qui entraîneront des économies supplémentaires dans l'ensemble de l'Ontario et pour qu'elle évalue ces mesures. Alors que nous lançons ce programme, nous nous concentrons sur l'exécution d'évaluations énergétiques détaillées et l'établissement de plans précis d'amélioration des immobilisations pour les municipalités faisant l'objet de révisions structurées dans le cadre de notre entente initiale avec la SIERE, ainsi que sur l'aide que nous pouvons apporter pour la mise en œuvre des changements recommandés.

À partir de maintenant, nous continuerons d'élargir le programme en mettant au point un programme de captage du méthane dans les installations des clients et de sa conversion en gaz naturel renouvelable. En outre, nous mettrons en œuvre un programme pilote visant à installer dans les installations exploitées par l'AOE du matériel de surveillance et de ciblage dans le but d'établir pour chaque installation des bases de référence en matière de consommation d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à des changements tant opérationnels que comportementaux.

PORTRAIT DE PARTENARIAT AVEC UN CLIENT

Réparation et amélioration de l'usine de traitement des eaux usées de Hornpayne

Lorsque le clarificateur (bassin de décantation servant à retirer les solides en suspension) de l'usine de traitement des eaux usées de Hornpayne est tombé en panne le 19 mai 2016, la municipalité risquait d'avoir à effectuer d'urgentes et coûteuses réparations afin d'assurer le fonctionnement normal de l'usine conformément aux règlements provinciaux. Bien que ces réparations aient permis à l'usine de continuer à fonctionner correctement, elles n'auraient offert à la municipalité aucun avantage à long terme, car cette usine vieillissante était déjà censée faire l'objet d'améliorations plus substantielles qui auraient rendu superflues ces réparations urgentes.

Reconnaissant que l'exécution de ces réparations urgentes ne serait pas rentable pour la municipalité, la direction et le personnel de l'AOE qui étaient responsables de l'usine de Hornepayne se sont employés à cerner diverses options qui permettraient à l'installation de fonctionner conformément aux exigences provinciales jusqu'à ce que les améliorations permanentes prévues soient apportées, sans avoir à exécuter ces réparations urgentes. Après avoir examiné, puis rejeté d'autres options, on a proposé une solution qui permettait le traitement partiel des eaux usées pendant les travaux d'amélioration de l'usine. Cette proposition a été approuvée par le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique (MEACC), qui recevait quotidiennement des rapports sur le rendement de l'usine tout au long des travaux d'amélioration.

Pendant les six mois suivants, le personnel de l'AOE a œuvré à l'exécution d'un certain nombre d'améliorations majeures de l'usine tout en veillant à ce qu'elle fonctionne dans le respect des exigences énoncées dans la proposition approuvée par le MEACC. Les travaux ont pris fin en novembre 2016 et coûté au total 2,2 millions de dollars, dont une tranche de 220 000 $ a été financée directement par la municipalité, le reste des fonds provenant du gouvernement provincial. Si les réparations urgentes avaient été effectuées parallèlement aux travaux d'amélioration de l'usine, la facture totale pour la municipalité aurait alors gonflé de 70 000 $, ce qui aurait représenté pour elle un important coût additionnel à gérer.

PORTRAIT DE PARTENARIAT AVEC UN CLIENT

Soutien apporté aux réseaux d'alimentation en eau du lac Huron et d'Elgin

Au cours des années pendant lesquelles les réseaux d'alimentation en eau du lac Huron et d'Elgin ont été clients de l'AOE, l'Agence s'est efforcée d'établir et d'entretenir un solide partenariat avec ces réseaux. Ces réseaux répondent aux besoins d'une population combinée de 460 000 personnes dans la ville de London et les municipalités environnantes, ce qui en fait le troisième plus important client de l'Agence.

En plus d'aider les deux réseaux à recevoir du MEACC en 2016 une note de 100 % après inspection et d'œuvrer à l'obtention par chacun d'eux d'une nouvelle accréditation ISO 14001, l'AOE a aussi collaboré étroitement avec le conseil conjoint de gestion des réseaux du lac Huron et d'Elgin en vue d'élaborer un plan exhaustif de gestion des actifs. Ce plan, préparé en 2016, comporte des exigences en matière de disponibilité, de fiabilité, de qualité du service, de service à la clientèle, de viabilité et de réglementation, jetant les bases de l'élaboration pour les réseaux du lac Huron et d'Elgin d'un plan d'investissements s'étendant sur 30 ans.

« Depuis le premier jour des contrats conclus par l'AOE relativement à l'exploitation des réseaux de distribution d'eau de la région du lac Huron et d'Elgin, l'AOE a été un partenaire solide dans l'atteinte des buts et des objectifs de ces réseaux régionaux de distribution d'eau. Nos conseils de gestion ont louangé à plusieurs reprises le dévouement du personnel de l'AOE et l'excellence de ses services et nous sommes heureux de poursuivre cette relation. »

Andrew Henry, Chef de division, réseaux de distribution d'eau de la région du lac Huron et d'Elgin

Soutenir le conseil conjoint de gestion à chaque étape de l'exécution de ses projets d'immobilisations, du tout début jusqu'à la mise en service, constitue pour l'AOE une autre manière d'apporter de la valeur à ces deux réseaux. Ces cinq dernières années, le personnel de l'AOE a apporté son aide à des travaux préliminaires d'immobilisations de 82,1 millions de dollars pour le réseau du lac Huron et de 42,4 millions de dollars pour celui d'Elgin. Voici les principaux projets menés à terme en 2016 :

- construction d'une usine de gestion des matières résiduelles de 30 millions de dollars à Elgin, un nouveau système de traitement qui aura des répercussions positives sur les sources d'eau de la région du lac Érié en réduisant substantiellement la quantité de sédiments et de produits chimiques rejetés dans l'environnement par l'usine de traitement;
- mise en œuvre de mesures de sécurité améliorées, parallèlement à la mise à jour du matériel et des logiciels, pour les systèmes de commande de surveillance et d'acquisition de données (SCADA) des installations du lac Huron et d'Elgin afin d'en assurer la continuité des activités;
- intégration, dans les activités d'exploitation de l'installation du lac Huron, du système de surveillance à ligne de transmission par fibre optique le plus long au Canada afin d'appuyer la gestion des risques et de fournir des données réelles à l'appui de la gestion des actifs et, enfin, remplacement à l'installation d'Elgin des filtres actuels par des technologies plus récentes qui améliorent globalement le rendement et la qualité de l'eau.

Ces projets, de même que la participation de l'AOE à des activités communautaires de nettoyage des berges et à des initiatives de perfectionnement du personnel telles que nos programmes d'apprentissage et nos programmes coopératifs, font partie de notre engagement de longue haleine à assurer la viabilité à long terme des réseaux du lac Huron et d'Elgin, à fournir une eau salubre aux collectivités que desservent ces réseaux et à protéger l'environnement naturel local. Nous sommes fiers du travail que nous accomplissons pour atteindre tous ces objectifs et entrevoyons avec enthousiasme les prochaines années de notre partenariat avec les installations du lac Huron et d'Elgin.

PORTRAIT DE PARTENARIAT AVEC UN CLIENT

Élaboration d'un plan à long terme relatif aux actifs de la ville de Kirkland Lake

Aider à l'élaboration de tels plans est un élément essentiel de notre engagement à offrir des solutions complètes en matière d'eau aux municipalités avec lesquelles nous collaborons. Ces plans aident nos clients municipaux à mieux comprendre l'état actuel de leurs actifs d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées, les travaux qui seront nécessaires pour assurer leur entretien au cours des années ainsi que les coûts qui incomberont à la municipalité afin d'assurer continuellement le bon état de fonctionnement de ces actifs.

Voilà exactement ce que nous avons fait pour la ville de Kirkland Lake en l'aidant à élaborer un plan d'immobilisations sur 20 ans relatifs à ses réseaux, de même qu'une étude sur la tarification afin d'assurer le financement adéquat des réseaux pendant toute la période planifiée. Ce plan énumère les réparations et les améliorations qui seront requises afin d'entretenir les réseaux au cours des 20 prochaines années, les coûts des améliorations et des réparations nécessaires et les répercussions qu'auront ces coûts sur les réserves de la ville en matière d'eau et de traitement des eaux usées. L'étude connexe relative à la tarification désigne, quant à elle, les tarifs appropriés que la ville devra facturer aux usagers afin d'assurer la stabilité financière des réseaux.

Le plan d'immobilisations et l'étude des tarifs, qui seront examinés et mis à jour périodiquement pour faire en sorte qu'ils demeurent exacts et à jour, fournissent à la ville une feuille de route pour préparer les budgets annuels d'immobilisations et fixer les tarifs imposés aux utilisateurs et veillent à ce qu'elle ne soit pas confrontée à des coûts d'immobilisation importants non prévus à l'avenir. Le plan des actifs permet aussi de s'assurer que la ville est prête à déterminer rapidement les projets admissibles lorsque des programmes fédéraux et provinciaux de dépenses en infrastructure sont annoncés.

En plus d'élaborer le plan d'immobilisations et d'effectuer l'étude des tarifs, l'AOE a travaillé en étroite collaboration avec la ville afin d'accroître l'efficience de ses installations d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées en réalisant des examens en matière de processus et d'énergie. Grâce à une contribution financière de la SIERE et de Hydro One, l'AOE a effectué un audit énergétique et une étude d'ingénierie de suivi qui ont cerné la possibilité pour la ville de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts énergétiques. En remplaçant deux pompes à haute pression de 125 chevaux vieillissantes dans l'usine de traitement des eaux usées par de nouvelles pompes à haut rendement énergétique de 75 chevaux capables d'offrir un débit et une pression semblables à ceux des vieilles pompes, on a réussi à utiliser les deux tiers de l'énergie nécessaire. Deux anciennes pompes de 200 chevaux sont aussi remplacées par des pompes de 150 chevaux. Le coût total de remplacement de toutes les pompes est d'environ 170 000 $. En combinant les économies de coûts énergétiques et d'entretien annuels prévues à la remise de 24 000 $ de Hydro One, le délai de récupération des nouvelles pompes devrait être de cinq ans.

Ensemble, le plan d'immobilisations, l'étude des tarifs et les examens en matière d'optimisation des processus et de l'énergie permettent de faire en sorte que les installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées de Kirkland Lake fonctionnent efficacement, diminuent les coûts et soient toujours en bon état. Ils prolongent également la longévité des usines et des équipements en retardant la nécessité de remplacer des usines ayant dépassé leur utilité.

PORTRAIT DE PARTENARIAT AVEC UN CLIENT

Initiatives d'optimisation dans la région de Peel

Puisque nous sommes responsables du fonctionnement et de l'entretien d'installations d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées et de réseaux de distribution et de collecte d'eau desservant presque 1,4 million de personnes, y compris certaines des installations les plus grandes et sophistiquées d'Amérique du Nord, nous ne pouvons prendre notre rôle à la légère. Au fil des nombreuses années au cours desquelles elle a géré les réseaux de Peel Sud, l'AOE a travaillé en étroite collaboration avec son plus important client, la région de Peel, afin d'offrir de l'eau potable salubre et propre aux résidents municipaux et de veiller à ce que les eaux usées traitées soient gérées de manière responsable sur le plan environnemental.

Tout au long de 2016, l'AOE a continué de collaborer étroitement avec la région pour mettre en œuvre un certain nombre d'initiatives qui améliorent le rendement, réduisent la consommation d'énergie et gèrent les coûts de fonctionnement et d'entretien de ses systèmes d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées. Voici quelques-uns des faits saillants :

S'employer à améliorer la protection des actifs et le rendement de l'entretien grâce à l'entretien préventif – afin de renforcer et d'optimiser le programme d'entretien préventif des installations de Peel Sud, une équipe de l'AOE et le personnel de la région de Peel ont examiné et mis à jour les 400 documents d'entretien courant et les 2 800 documents d'entretien préventif connexes contenus dans le Système informatisé de gestion de l'entretien (SIGE) qui appartient à la région et qui est géré par l'AOE. Une fois approuvés, les documents d'entretien préventif nouveaux et révisés serviront à diriger les activités d'entretien préventif des systèmes d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées de Peel Sud, ce qui améliorera les soins apportés aux 38 000 éléments d'actif des installations de Peel exploitées par l'AOE.

Mettre en œuvre un système de gestion énergétique de la distribution de l'eau – Le système de gestion énergétique de Derceto Aquadapt, que l'AOE a mis en place en collaboration avec la région, offre un mode éconergétique de déplacement de l'eau dans l'ensemble du réseau de distribution de Peel Sud. Le système utilise les zones de pression, le coût de l'électricité, le stockage disponible, les courbes de rendement actuelles et les configurations optimales des pompes pour déterminer la meilleure façon de déplacer l'eau dans le réseau de distribution, dégageant d'importantes économies en énergie et en coûts tout en maintenant une offre sécuritaire et fiable d'eau potable aux résidents de Peel.

Gérer la consommation d'électricité pour réduire les coûts – En 2016, le personnel de l'AOE, conjointement avec le personnel du service de l'énergie de la région, a commencé à participer au programme de rajustement global pour la catégorie A à l'usine de traitement des eaux usées de G.E. Booth. Le programme permet aux clients de catégorie A (ceux dont la demande horaire moyenne en périodes de pointe est d'au moins 5 MW) de payer la portion du rajustement global de leurs factures d'électricité selon un pourcentage de leur contribution aux cinq principales pointes en Ontario sur une période de 12 mois. En participant au programme et en réduisant la consommation d'énergie de l'usine les jours où la demande est la plus élevée, l'AOE a aidé la région de Peel à éviter de dépenser environ 1 million de dollars en énergie à ce jour.

Lancer un programme de réparation des fibres des membranes – Le programme de réparation des fibres de l'AOE, lancé en 2016, réduit les coûts d'entretien des membranes utilisées dans le processus de traitement de l'eau en fournissant une équipe de soutien sur place, composée de techniciens en membrane qualifiés, qui est disponible à temps plein pour prévoir et réaliser un certain nombre de services relatifs aux membranes, y compris l'inspection, l'entretien prédictif et la réparation du matériel. Les avantages de la mise en place de cette équipe comprennent notamment la réduction des coûts par rapport à l'embauche d'un tiers entrepreneur, le maintien des connaissances et des compétences relatives au processus, les temps de réponse plus rapides pour les réparations, le soutien des équipes d'exploitation existantes et la prolongation de la durée utile des actifs. On estime que ce changement entraînera des économies annuelles supérieures à 120 000 $.

Installer des DEL dans l'ensemble des installations de Peel Sud – La puissance des plafonniers âgés des usines et des stations de pompage de Peel Sud varie, allant de 175 watts jusqu'à 1 000 watts. Un projet continu de remplacement de ces appareils d'éclairage âgés par des DEL à haut rendement énergétique, qui consomment moins de 100 watts et produisent une luminosité identique ou supérieure, diminue graduellement la consommation d'énergie, ce qui réduit les coûts.

Mener des recherches et des études sur l'optimisation – Tout au long de 2016, l'AOE a participé à un certain nombre de recherches et d'études sur l'optimisation qui permettront d'améliorer les installations de Peel Sud. Ces études portent notamment sur la possibilité de réduire la consommation d'énergie grâce au remplacement des chaudières utilisées pour chauffer l'eau en vue de la récupération de l'hypochlorite de sodium afin d'accroître l'élimination de la formation de couche de substances organiques sur les membranes à l'examen des facteurs influant sur les programmes de nettoyage à l'acide des membranes d'ultrafiltration pour déterminer les paramètres qui optimiseront la consommation de produits chimiques et les arrêts de production. Entre autres initiatives, mentionnons la mise au point d'une stratégie de chloration pour la désinfection secondaire afin d'assurer l'uniformité des résidus de chlore libre et la réalisation de recherches sur la filtration bactériologique et le rendement des membranes en partenariat avec le groupe de recherche sur l'eau potable de l'Université de Toronto.

APPUYER L'APPRENTISSAGE ET L'ÉDUCATION COMMUNAUTAIRE

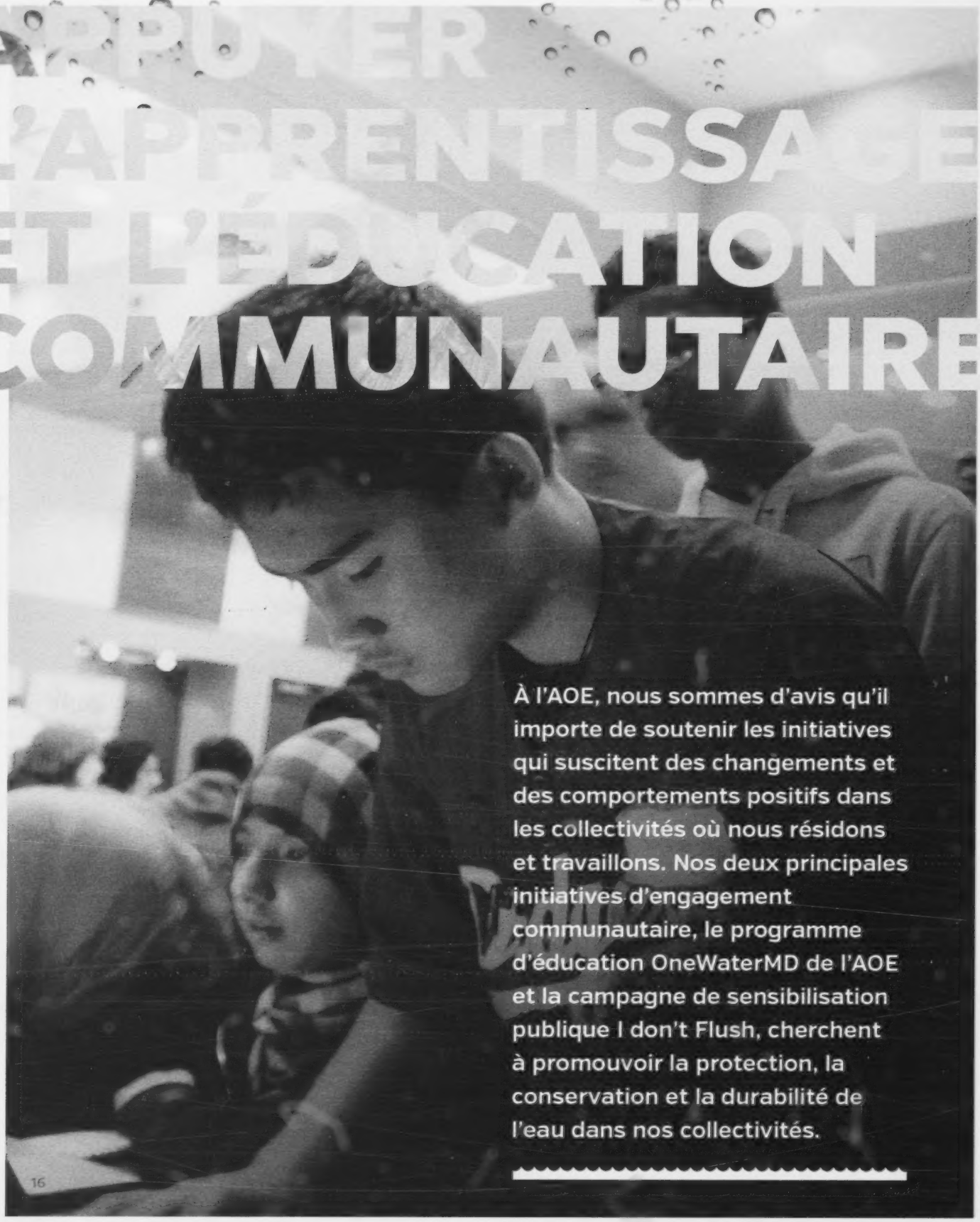

À l'AOE, nous sommes d'avis qu'il importe de soutenir les initiatives qui suscitent des changements et des comportements positifs dans les collectivités où nous résidons et travaillons. Nos deux principales initiatives d'engagement communautaire, le programme d'éducation OneWaterMD de l'AOE et la campagne de sensibilisation publique I don't Flush, cherchent à promouvoir la protection, la conservation et la durabilité de l'eau dans nos collectivités.

PROTÉGER LES RÉSEAUX D'ÉGOUT MUNICIPAUX

À la fin de 2014, l'AOE a formé un partenariat avec la Clean Water Foundation (CWF) pour lancer la campagne de sensibilisation I Don't Flush, qui encourage les membres du public à éliminer correctement les déchets domestiques plutôt que de les jeter dans les toilettes. La première phase du programme ciblait la reprise des médicaments inutilisés par les pharmacies et comportait un message d'intérêt public mettant en vedette des Ontariens et Ontariennes de renom prenant l'engagement « I don't flush ». Le message, qui a été diffusé plus de 2 000 fois sur 20 chaînes de télévision et six stations de radio, a eu une duplication d'audience potentielle de plus de 30 millions de personnes grâce à la couverture dans les médias sociaux, sur Internet, dans la presse écrite, à la télévision et à la radio. Qui plus est, l'Association pour la récupération de produits de santé a signalé une augmentation de la reprise de médicaments atteignant 10 pour cent dans des régions ciblées de l'Ontario.

En 2016, l'AOE et la CWF ont lancé la deuxième phase de la campagne, mettant l'accent sur les lingettes et autres produits d'hygiène personnelle. Le point saillant de la deuxième campagne a été un message d'intérêt public animé humoristique transportant les auditeurs dans le réseau d'égout et expliquant pourquoi les seules choses qui devraient être jetées dans les toilettes sont les « numéros un, les numéros deux et le papier hygiénique » aussi appelés les « trois P ». Le message et la diffusion médiatique connexe, qui ont été présentés sur The Weather Network, Global News, Internet, les médias sociaux et même des écrans de cinéma, ont entraîné 21 millions d'impressions d'auditoire supplémentaires, accroissant la duplication d'audience potentielle pour la campagne à plus de 50 millions.

Depuis sa création, la campagne I Don't Flush a reçu une attention positive considérable de la part des intervenants du secteur et des municipalités, y compris le fait d'être choisie pour recevoir un Prix d'excellence pour les services d'utilités publiques (sensibilisation communautaire) de l'Association canadienne des eaux potables et usées. La phase trois, lancée en 2017, ciblera les huiles et les graisses, qui posent un problème important aux nombreuses installations de traitement des eaux usées, obligeant les municipalités à consacrer beaucoup de temps et d'argent chaque année pour gérer le problème. L'objectif de la campagne est de « couper dans le gras », en sensibilisant le public aux dommages que les huiles et les graisses causent aux réseaux de traitement des eaux usées municipaux et en montrant aux gens comment la modification de leurs habitudes peut changer les choses.

L'AOE et la CWF ont mené la campagne I Don't Flush sur la chaîne MétéoMédia.

ENSEIGNER LA VALEUR DE L'EAU

Le programme d'éducation OneWater[MD] de l'AOE est né en 2014 du désir de renforcer et d'officialiser notre engagement à l'égard de la littératie en matière d'eau. En travaillant avec une équipe enthousiaste d'éducateurs et de membres du personnel d'exploitation de l'AOE de plusieurs collectivités de l'Ontario, nous avons créé des documents à l'intention des élèves de 8e année, dont les enseignants ciblaient déjà les enjeux liés à l'eau dans le cadre du programme d'études. Depuis, 30 écoles et plus de 1 200 élèves dans les collectivités clientes de l'AOE à travers la province ont participé à OneWater[MD].

Les enseignants et les élèves qui ont pris part au programme ont octroyé les meilleures notes à OneWater[MD]. Dans un sondage mené auprès des classes participantes, 93 pour cent des enseignants ont observé une amélioration vérifiable des connaissances de leurs élèves sur le réseau d'eau local, à savoir pourquoi et comment il fonctionne. En outre, 94 pour cent des élèves se sont dits mieux informés sur ce qui doit et ne doit pas être jeté dans les toilettes ou les égouts après la visite en classe du personnel d'exploitation de l'AOE.

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, nous avons élargi le programme pour y inclure un modèle éducatif supplémentaire, « L'évolution des Grands Lacs », qui vise à améliorer la compréhension du changement climatique et de ses répercussions sur les Grands Lacs. Le module invite les élèves, les ménages et les collectivités à prendre des mesures – à mettre en branle des stratégies à adopter dès maintenant pour assurer la salubrité, la sécurité et la viabilité à long terme des Grands Lacs. Les enseignants ayant participé au projet pilote du module ont formulé des commentaires extrêmement positifs, déclarant que leurs élèves étaient mobilisés et enthousiastes à l'égard des activités d'apprentissage. Nous sommes heureux de mettre entièrement en œuvre le module L'évolution des Grands Lacs au cours de l'année scolaire 2017-2018, ajoutant des élèves au groupe d'environ 200 qui l'a déjà terminé.

Des membres du personnel d'exploitation de l'AOE visitent une classe d'élèves de 8e année dans le cadre du programme d'éducation OneWater[MD] de l'AOE.

Enseignants :

« Les élèves ont grandement apprécié la visite des exploitants de réseaux d'eau locaux dans notre classe. Au cours de la séance, les élèves ont posé de nombreuses questions aux exploitants sur le processus de traitement de l'eau et plus précisément sur la façon dont il se déroule dans nos réseaux d'eau locaux. Les exploitants ont bien répondu à chaque question. Le niveau de participation était très élevé. Chaque élève a grandement participé à l'activité sur le traitement de l'eau. De nombreux élèves m'ont demandé [après notre séance] : "Est-ce qu'ils vont revenir?" »

« Les élèves ont appris comment l'eau est traitée au sein de nos collectivités. Le matériel concret était formidable et les instructeurs, incroyablement bien informés sur le contenu du programme. J'ai adoré! Je vous remercie de nous avoir offert cette occasion! »

Élèves :

« Je vais dire à mes parents de ne jeter rien de nocif dans l'évier et je vais m'en assurer. »

« Je sais maintenant qu'il ne faut pas jeter de nettoyant ni de graisse dans l'évier ou les toilettes. »

« Je vais savoir qu'il faut seulement jeter dans les toilettes les trois P et rien d'autre. »

AIDER LES ÉLÈVES À RÉAGIR AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Des élèves avec Elizabeth Dowdeswell, la lieutenante-gouverneure de l'Ontario, dans le cadre de l'événement SCInnovation 2016.

Le 22 avril 2016, 70 élèves de 8e année de la Nelson Mandela Park Public School et de la Winchester Junior and Senior Public School se sont réunis à l'Université Ryerson pour célébrer le Jour de la Terre et se pencher sur les questions de changement climatique et leurs répercussions sur les Grands Lacs. Les élèves, qui étaient présents pour participer à l'événement SCInnovation 2016 de CGC Education, ont été regroupés en équipes jumelées à un mentor possédant une expertise sur l'eau, les sciences et (ou) l'environnement, et on leur a demandé de trouver des idées qui pouvaient être réalisées afin de s'adapter au changement climatique. L'AOE, qui participe à SCInnovation depuis 2013, était fière d'appuyer l'événement de 2016 à titre de principal commanditaire et d'organisateur.

La journée a commencé par une bénédiction de la représentante des Premières Nations, Michelle Peltier, qui a souhaité la bienvenue aux participants en territoire traditionnel. Son Honneur Elizabeth Dowdeswell, lieutenante-gouverneure de l'Ontario, a également parlé aux élèves de l'environnement et de leur capacité de changer les choses dans le monde. Tout au long de la journée, les élèves ont travaillé avec leurs mentors pour développer leurs idées, avec l'aide de l'équipe de recherche en ligne de Microsoft. Ils ont aussi eu la chance d'écouter des professeurs de la faculté des sciences de l'Université Ryerson sur les répercussions des changements climatiques et de s'informer sur des points d'intérêt précis.

Les juges ont eu de la difficulté à choisir un gagnant. C'est finalement l'équipe « Team Water Savers » qui a remporté les honneurs. Son idée consistait à recueillir et à utiliser les eaux pluviales pour entretenir les terrains et les installations de sport tout en contribuant à atténuer les inondations dans les maisons de Toronto. La Social Venture Zone de l'Université Ryerson a travaillé avec les élèves tout au long de l'été pour mettre en œuvre leur idée dans la collectivité locale, grâce au capital de départ offert par IBM.

FAVORISER L'ÉVOLUTION DES TECHNOLOGIES DE L'EAU

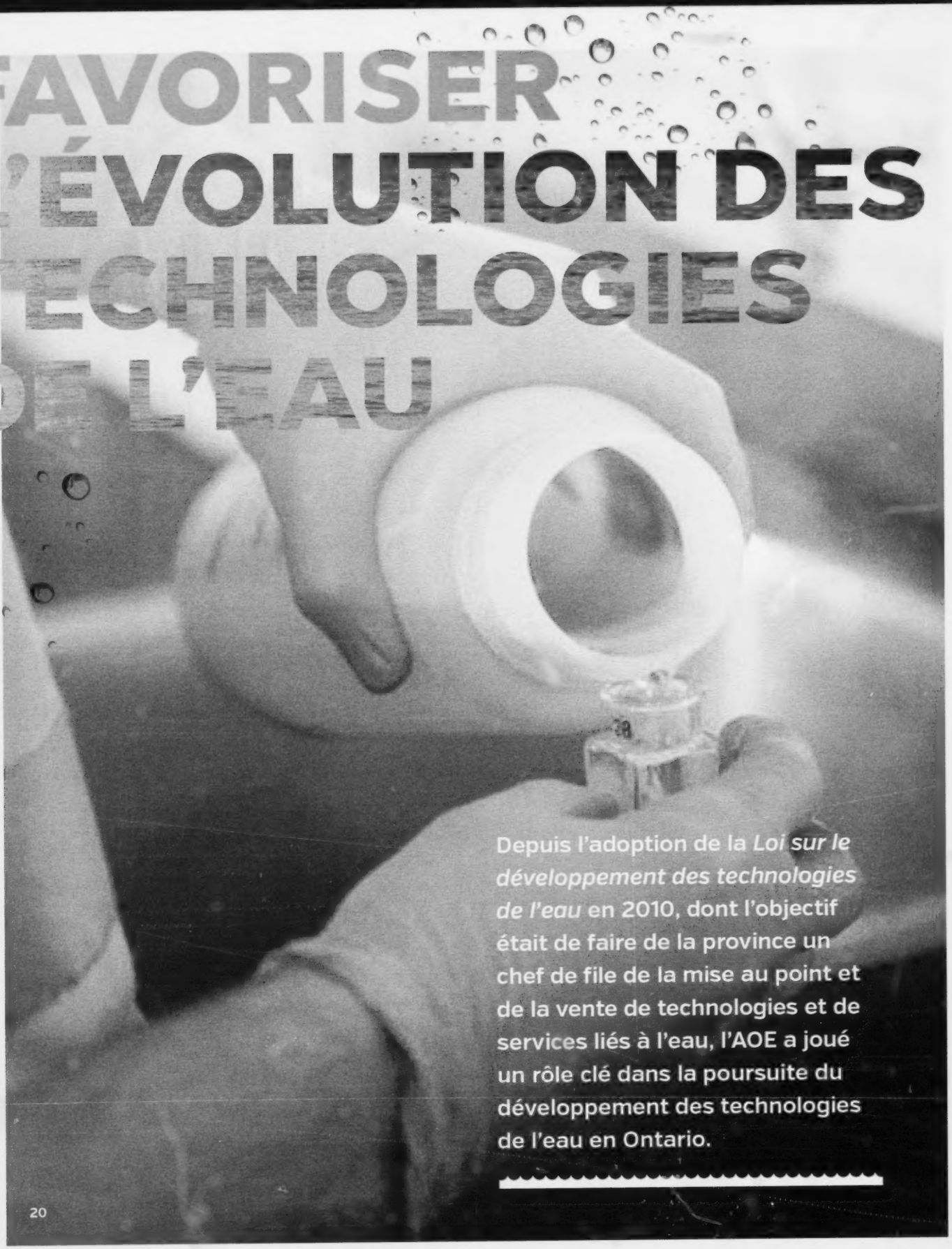

Depuis l'adoption de la *Loi sur le développement des technologies de l'eau* en 2010, dont l'objectif était de faire de la province un chef de file de la mise au point et de la vente de technologies et de services liés à l'eau, l'AOE a joué un rôle clé dans la poursuite du développement des technologies de l'eau en Ontario.

Notre compréhension des besoins du secteur de l'eau, en particulier des municipalités, dans une perspective de première ligne, nous offre une perspective unique sur la mise en pratique d'idées et de produits nouveaux et innovants.

En collaboration avec nos clients, les entreprises de technologie de l'Ontario et d'autres partenaires comme le Consortium pour l'eau du Sud de l'Ontario (CESO) et le Water Technology Acceleration Project (WaterTAP), nous décelons des solutions technologiques qui répondent aux défis auxquels est confronté le secteur municipal de l'eau et nous les mettons en contact avec des endroits précis où les solutions peuvent être mises à l'essai.

Le rôle de l'AOE dans l'exploitation d'un large éventail d'installations dans l'ensemble de la province, allant de petits puits à de grandes installations urbaines de traitement de pointe, nous permet de comprendre de façon approfondie les questions d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées auxquelles les municipalités de l'Ontario font face. Nous occupons ainsi une position unique pour travailler avec les clients afin de tester et d'adopter des technologies nouvelles et innovantes. Nos exploitants chevronnés et nos équipes de processus et d'ingénierie sont capables de fournir aux clients et aux sociétés des conseils sur l'exploitabilité d'une technologie dans différentes situations – d'offrir de nouvelles possibilités en matière de réduction des coûts d'exploitation, d'amélioration de la qualité de l'eau, de gérance environnementale, de renouvellement de l'infrastructure, de diminution de la consommation d'énergie et de produits chimiques et de réduction de « l'empreinte carbone » des activités d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées.

FAVORISER LA COLLABORATION ENTRE LES INTERVENANTS DU SECTEUR DE L'EAU

Outre le rôle qu'elle assume en tant que spécialiste de l'intégration qui met en contact les entreprises technologiques et des clients municipaux potentiels, l'AOE collabore avec le CESO et WaterTAP pour présenter les technologies émergentes et les principales tendances du secteur aux municipalités de l'Ontario dans le cadre d'une série d'ateliers qui réunissent des entreprises technologiques, des utilisateurs finaux municipaux et des chercheurs afin de discuter des moyens de faciliter l'adoption des technologies par les municipalités et d'éliminer les obstacles.

En 2016, l'AOE a tenu deux séances auxquelles ont participé un groupe diversifié d'intervenants du secteur de l'eau pour discuter de questions qui revêtent de l'importance pour le secteur et repérer les possibilités de recherche universitaire, de politique gouvernementale et de soutien financier, ainsi que d'innovation et d'adoption des technologies. La première séance intitulée Getting to Net Zero a eu lieu à London le 22 mars 2016. À la séance, les participants devaient déterminer quelles mesures ou modifications précises seraient requises pour réussir la transition entre les installations de traitement des eaux usées qui existent aujourd'hui et les installations de « récupération des ressources » de demain, où les

Des participants discutent de l'avenir des installations de traitement des eaux usées dans le cadre de l'événement « Getting to Net Zero » tenu à London, en Ontario.

déchets sont utilisés de façon avantageuse et l'énergie que consomment les installations est compensée par celle que produit le processus de traitement. La deuxième séance, qui a eu lieu à Toronto le 30 novembre 2016, portait sur les principales difficultés et les possibilités d'adoption à plus grande échelle de technologies et d'outils « intelligents de l'eau » en Ontario, examinant les défis que pose l'adoption et les avantages potentiels pour les municipalités et la population.

Des participants de l'AOE, du CESO et de TechnEAU Plus dans le cadre de l'atelier portant sur la gestion intelligente de l'eau tenu à Toronto.

Outre les deux séances décrites ci-dessus, le 24 juin 2016, le CESO, l'AOE et WaterTAP ont organisé une séance qui a donné l'occasion aux intervenants du secteur de l'eau de présenter des recommandations stratégiques à l'honorable Amarjeet Sohi, ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités, sur la façon dont le gouvernement du Canada peut tirer parti des milliards de dollars qui ont été affectés au financement de l'infrastructure afin de soutenir l'innovation et la croissance, de même que sur l'adoption de nouvelles démarches et technologies, notamment les solutions canadiennes en matière de technologies propres, tout en favorisant la viabilité financière et environnementale, la résilience ainsi qu'une nouvelle croissance économique et la création d'emplois.

Des commentaires sommaires recueillis dans le cadre des deux ateliers et les recommandations formulées au cours de la séance sur l'infrastructure sont accessibles en ligne :

Net Zero Workshop Notes

Commentaires de l'atelier portant sur la gestion intelligente de l'eau

Recommandations de la séance sur l'infrastructure

FAÇON DONT L'ÉCOSYSTÈME ONTARIEN D'INNOVATION EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIES DE L'EAU SOUTIENT LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Mise au point de technologies et recherche (du projet pilote au déploiement complet)	Commercialisation des produits et développement des marchés	Entrée sur le marché et volume du marché

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

WaterTAP Technology Acceleration Project

- Établissement des pratiques exemplaires les plus efficaces pour surmonter les obstacles à l'adoption de technologies de l'eau novatrices par les utilisateurs finaux
- Offre d'une expertise en matière de développement des marchés dans le cadre du programme d'assistance directe
- Établissement de liens entre les entreprises, le capital, les clients et les partenaires éventuels grâce à un réseau mondial de plus en plus étendu

MISE AU POINT DE TECHNOLOGIES

- Promotion des nouvelles technologies de l'eau aux étapes cruciales préalables à la commercialisation
- Établissement de liens entre les entreprises, les chercheurs universitaires et des installations d'expérimentation particulières
- Soutien financier de projets de mise au point de technologies par des entreprises

OCWA Ontario Clean Water Agency

- Prestation de services d'approvisionnement en eau propre sécuritaires, fiables et efficients à plus de 200 clients
- Partenariat avec le CESO pour examiner et mettre à l'essai des solutions novatrices, testées et validées.
- Efforts axés sur les possibilités de réduction des coûts d'exploitation, d'amélioration de la qualité de l'eau, de gérance environnementale et de renouvellement de l'infrastructure.

METTRE L'ACCENT SUR NOS EMPLOYÉS

Nos employés constituent la pierre angulaire de tout ce que nous faisons à l'AOE. Nous sommes fiers de notre main-d'œuvre diversifiée et inclusive et travaillons sans relâche pour fournir à nos employés des occasions intéressantes et stimulantes, tout en assurant leur sécurité au travail.

DONNER PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ

Assurer la santé et la sécurité de nos employés et celles de nos entrepreneurs constitue une priorité pour l'AOE et ses clients. Notre engagement à l'égard de la santé et de la sécurité suppose l'engagement individuel de chacun à travailler de manière sécuritaire, à reconnaître les dangers sur le lieu de travail et à agir immédiatement pour y répondre et à soutenir le bien-être individuel et collectif.

En 2016, nous avons effectué une évaluation exhaustive du programme de santé et de sécurité, des politiques et des initiatives de l'AOE dans le but de renforcer la culture de la sécurité de l'Agence et d'améliorer notre rendement en matière de santé et de sécurité. Les changements découlant de cet examen comprennent la création de nouveaux postes chargés de la sécurité au sein de l'Agence, dont celui de directeur de la santé et de la sécurité au travail, qui assume la responsabilité globale du programme de santé et sécurité ainsi que du rendement de l'Agence, et ceux de chefs de la sécurité, des processus et de la conformité, qui sont chargés de mettre en œuvre les programmes de sécurité de l'Agence et d'assurer le rendement en matière de sécurité de chaque pôle régional.

Parmi les autres changements, mentionnons la simplification et la convivialité accrue du programme de santé et de sécurité de l'Agence fondé sur des données probantes afin de mieux répondre aux besoins opérationnels. Le programme remanié repose sur les cinq piliers suivants : le leadership et la mobilisation, les risques et les mesures de contrôle, la participation des travailleurs, la vérification et le rendement et la gestion des entrepreneurs. Ces piliers, de concert avec l'élaboration de nombreuses initiatives, hausseront la barre en matière de santé et de sécurité et renforceront la culture de la santé et de la sécurité de l'AOE au fil du temps. La définition et la mise en œuvre d'autres indicateurs clés utilisés pour mesurer le rendement en matière de santé et de sécurité feront également partie du remaniement du programme, lequel se poursuit en 2017 et dont le déploiement est prévu avant la fin de l'année.

Bien que la mise en œuvre du nouveau programme de santé et de sécurité de l'Agence soit en cours, le rendement de l'AOE en 2016 à ce chapitre fait état d'une amélioration globale par rapport à l'année précédente. Les indicateurs tardifs du temps perdu et du taux d'incidents comptabilisables, qui suivent l'évolution des taux de blessures avec interruption de travail et d'incidents comptabilisables pour chaque tranche de 100 employés, se sont tous deux améliorés et tous les objectifs ont été atteints. Les indicateurs clés de formation des opérateurs en matière de santé et de sécurité et de déclaration d'incidents évités de justesse, qui permettent de repérer les problèmes potentiels de sécurité nécessitant l'adoption de mesures, ont également atteint leurs objectifs respectifs.

	Objectif de 2016	Résultats de 2016
TAUX DE BLESSURES AVEC INTERRUPTION DE TRAVAIL	0,58	0,58
TAUX D'INCIDENTS COMPTABILISABLES	2,5	2,09
DÉCLARATION D'INCIDENTS ÉVITÉS DE JUSTESSE	50	56
HEURES DE FORMATION DES OPÉRATEURS	12	20,7

TRAVAILLER AVEC LA PROCHAINE GÉNÉRATION DE PROFESSIONNELS DE L'EAU

- Offrir aux étudiantes et étudiants l'occasion d'acquérir une expérience pratique ainsi qu'un soutien financier supplémentaire constitue l'un des principaux objectifs du programme de bourses d'études de l'AOE. Le programme offre chaque année à celles et ceux qui prévoient faire carrière dans le domaine de l'environnement des bourses d'études qui peuvent atteindre 2 500 $, plus un stage rémunéré. Trois bourses d'études sont offertes chaque année aux candidates et candidats suivants :

- les étudiantes et les étudiants commençant la deuxième année d'un programme coopératif en environnement dans un collège ou une université de l'Ontario;

- les étudiantes et les étudiants autochtones commençant ou poursuivant un programme coopératif en environnement dans un collège ou une université de l'Ontario;

- les étudiantes commençant ou poursuivant un programme coopératif en environnement dans un collège ou une université de l'Ontario.

Le programme de 2016 comptait parmi ses participants Liz Brant, qui a obtenu la bourse de l'AOE d'entrée à des études environnementales pour étudiants et étudiantes indigènes. M[me] Brant, qui a commencé ses études en septembre 2016, a d'abord été embauchée par les Mohawks de la baie de Quinte en 2001 pour prélever des échantillons d'eau sur tout le territoire mohawk de Tyendinaga. Elle a ensuite décidé d'obtenir un certificat en Traitement de l'eau de classe 3 et s'est rendu compte qu'elle devait suivre des cours de niveau postsecondaire dans ce domaine. Après avoir décroché la bourse de l'AOE, elle a pu s'inscrire à temps partiel au programme de techniciens spécialistes de l'environnement du Collège Loyalist tout en travaillant dans la nouvelle usine de traitement de l'eau des Mohawks de la baie de Quinte.

Liz Brant, qui a obtenu la bourse de l'AOE d'entrée à des études environnementales pour étudiants et étudiantes autochtones, en plein travail à l'usine de traitement de l'eau des Mohawks de la baie de Quinte.

STRATÉGIE

PRENDRE DE L'EXPANSION GRÂCE À DE NOUVEAUX DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX EN ONTARIO

INITIATIVE STRATÉGIQUE
Fourniture de solutions complètes à nos clients et attraction de nouveaux clients

BUT
Maintien de la clientèle actuelle de l'AOE, élargissement de la portée des services fournis à la clientèle actuelle et attraction de nouveaux clients dans la province de l'Ontario

MESURES DE RENDEMENT
- Augmentation des revenus de 6,1 % en 2016 par rapport aux prévisions de 2015 (185,4 millions de dollars)
- Mise en œuvre du programme pilote d'économies d'énergie de la SIERE ayant permis aux clients de l'AOE de réaliser des économies d'énergie de 4 700 MWh en 2016

RÉSULTATS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE
- Augmentation des revenus de 1,95 % par rapport à 2015, atteignant 177,9 millions de dollars
- Économies d'énergie cumulatives de 32 000 MWh à ce jour depuis la création du programme d'économies
  - Autres résultats obtenus en 2016 :
    - Achèvement de la mise en œuvre de deux projets ayant permis des économies d'énergie vérifiées de 302 156 kWh
    - 12 projets en cours de mise en œuvre, dont les économies d'énergie devraient atteindre 568 556 kWh
    - 25 projets faisant l'objet d'un examen et d'une évaluation, dont les économies d'énergie devraient atteindre 6 893 556 kWh

MESURE DU RENDEMENT

APERÇU DES RÉSULTATS DE 2016

STRATÉGIE

AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ, L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ

INITIATIVE STRATÉGIQUE
Organisation visant la croissance

BUT
Mise en œuvre de la nouvelle structure organisationnelle de l'AOE

MESURES DE RENDEMENT
- Mise en œuvre complète de la structure des pôles régionaux avant la fin de 2016
- Planification de la mise en place des modifications à la structure organisationnelle avant la fin de 2016

RÉSULTATS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE
- Achèvement et annonce au personnel de la nouvelle structure des pôles régionaux en août
- Embauche et mise en place de personnel pour pourvoir les nouveaux postes de gestion des pôles régionaux avant la fin de 2016
- Planification des modifications à la structure organisationnelle élaborée et mise en œuvre dans le cadre des modifications apportées à la structure des pôles régionaux

INITIATIVE STRATÉGIQUE
Travail plus intelligent grâce à l'utilisation de la technologie

BUT
Poursuite de la mise en œuvre du PAOIA

MESURES DE RENDEMENT
- Mise en œuvre complète du Système de gestion des données opérationnelles (GDO) dont les calculs s'harmoniseront avec un essai d'évaluation exhaustive du rendement au T2 2016
- Achèvement à 75 % de l'application du système de gestion du travail et de téléphone intelligent/tablette avant la fin de 2016

RÉSULTATS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE
- Mise en œuvre complète du Système GDO, comprenant des rapports et des mises à jour supplémentaires
- Report des normes supplémentaires et de l'intégration du projet pilote
- Achèvement à 75 % du projet de mise en œuvre du système de gestion du travail; achèvement des autres secteurs prévu d'ici le T3 2017
- Résolution des problèmes de connectivité de l'application mobile et poursuite du projet pilote; mise en œuvre complète d'ici le T1 2018

STRATÉGIE

APPORTER DE LA VALEUR À NOS CLIENTS, À NOS EMPLOYÉS ET À LA COLLECTIVITÉ

INITIATIVE STRATÉGIQUE
Soutien à la technologie de l'eau de l'Ontario

BUT
Soutien au développement des technologies de traitement de l'eau et des eaux usées en établissant des liens entre les entreprises de technologie de l'Ontario et des occasions de mettre leurs solutions à l'essai

MESURES DE RENDEMENT
- Quatre nouveaux projets pilotes de technologies ontariennes de traitement de l'eau et (ou) des eaux usées entrepris dans les installations de clients de l'AOE en 2016

RÉSULTATS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE
- Achèvement ou lancement de trois essais technologiques ou projets pilotes (de l'Ontario et d'ailleurs) en 2016
- Poursuite de la collaboration avec le CESO et WaterTAP pour repérer les technologies émergentes et répondre aux besoins des utilisateurs finaux, ainsi qu'avec le MEACC afin d'éliminer les obstacles à la commercialisation des nouvelles technologies et de permettre leur utilisation en Ontario
- Détermination de trois processus à mettre à l'essai en 2017

INITIATIVE STRATÉGIQUE
Collaboration avec les collectivités des Premières Nations

BUT
Soutien au développement de solutions de traitement de l'eau et des eaux usées durables, y compris la gestion efficace de l'infrastructure, pour les collectivités des Premières Nations

MESURES DE RENDEMENT
- Neuf séances de formation d'une journée sur la conservation de l'énergie offertes aux collectivités des Premières Nations en 2016
- Quatre séances de formation en matière de sensibilisation aux Premières Nations offertes au personnel qui travaillait avec les Premières Nations et les soutenait en 2016

RÉSULTATS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE
- Report des séances de formation en 2017 en raison de problèmes liés au programme de financement
- Élaboration en cours par le gouvernement de l'Ontario d'une formation sur la sensibilisation aux peuples autochtone offerte à tous les employés de la FPO; date prévue de la formation au T2 2017
- Report des séances de formation de l'AOE en 2017 afin d'assurer une harmonisation avec la formation de la FPO

INITIATIVE STRATÉGIQUE
Sensibilisation des collectivités à la valeur de l'eau

BUT
Poursuite de l'amélioration et de la promotion des programmes OneWater[MD] et I Don't Flush

MESURES DE RENDEMENT
- Mise à l'essai avec succès du module sur l'Évolution des Grands Lacs du programme OneWater[MD] dans trois collectivités en 2016
- Mise en œuvre du programme OneWater[MD] dans dix autres collectivités clientes pendant l'année scolaire 2015-2016; 500 élèves supplémentaires ont terminé le programme.
- Nouvelle campagne de sensibilisation du public I Don't Flush lancée en 2016, à laquelle cinq municipalités additionnelles apportent leur soutien

RÉSULTATS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE
- Mise à l'essai avec succès du module sur l'Évolution des Grands Lacs dans trois collectivités clientes
- Mise en œuvre du programme OneWater[MD] dans huit autres collectivités pendant l'année scolaire 2015-2016; report de la mise en œuvre dans deux autres collectivités à l'année scolaire 2016-2017 en raison du manque de ressources dans les écoles de ces collectivités
- Participation d'environ 500 élèves supplémentaires au programme au cours de l'année scolaire 2015-2016
- Début de la mise en œuvre pour l'année scolaire 2016-2017 dans dix nouvelles collectivités de l'AOE; 1 000 élèves supplémentaires devraient terminer le programme d'ici la fin de l'année scolaire.
- Lancement de l'étape deux de la campagne I Don't Flush en mai qui bénéficie de l'appui de cinq municipalités
- Fin de la campagne sur une bonne note avec plus de 20 millions d'impressions d'auditoire

INITIATIVE STRATÉGIQUE
Perfectionnement de nos leaders actuels et futurs

BUT
Assurance que nos leaders actuels et futurs possèdent les connaissances et les compétences requises pour réaliser notre stratégie de croissance

MESURES DE RENDEMENT
- Mise en œuvre et exécution du programme de formation et de perfectionnement des gestionnaires de centres régionaux (GCR) avant la fin de 2016
- Deux modules de gestion opérationnelle des services publics (GOSP) (viabilité financière et gestion intégrée de la demande) offerts à 80 gestionnaires en 2016

RÉSULTATS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE
- Module GCR 1 : leadership, promotion du travail d'équipe et gestion du changement, offert au T2
- Module GCR 2 : négociations, collaboration et influence, reporté au T1 2017 pour que le programme soit offert en tant que programme adapté à l'AOE seulement
- Module sur la viabilité financière de la GOSP offert à 85 participants (personnel de gestion et candidats à la relève) au T2
- Module sur la gestion de la demande de la GOSP offert à 86 participants au T4

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 31 DÉCEMBRE 2016

John Bergsma, vice-président; président par intérim depuis juin 2016

Mandat : août 2007 – septembre 2019

Outre ses fonctions de vice-président du conseil d'administration de l'AOE, John Bergsma préside actuellement le conseil d'administration de Pioneering Technology Corp. Il siège également aux conseils de St. Catharines Hydro Inc. (vice-président, Production) et de Horizon Utilities Corp. Il a été président et chef de la direction d'Union Gas Limited et président de Lennox Canada Inc., de Massey Ferguson Research Ltd. et de Columbus McKinnon Limited. M. Bergsma a également siégé aux conseils d'administration de CFM Corp., de divers services publics de gaz naturel, de sociétés de pipeline et d'associations du secteur, notamment au comité de direction du conseil de l'Union internationale de l'industrie du gaz. Il a présidé le conseil d'administration de la Niagara Health System Foundation et a siégé pendant plus de 20 ans au Conseil des gouverneurs de l'Université de Waterloo, avec un mandat à la présidence. Il a également été commissaire des services généraux de la municipalité régionale de Niagara et a siégé aux conseils d'administration du Stratford Festival of Canada, de la Fondation ontarienne de régénération des Grands Lacs, de l'Institut urbain du Canada et de divers organismes de Centraide un peu partout en Ontario.

Melanie Debassige

Mandat : octobre 2013 – octobre 2019

Melanie Debassige a plus de 17 ans d'expérience en développement économique des collectivités autochtones. Elle travaille actuellement à l'Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique en tant que chef de cabinet. Elle est titulaire d'un diplôme de l'Université Trent en développement économique et gestion autochtones et d'un baccalauréat ès arts de l'Université Western Ontario. Elle détient également un certificat en développement économique de l'Université Western Ontario et est agréée en tant que promotrice économique autochtone auprès du Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones. M^me^ Debassige a été conseillère élue auprès du chef et du conseil de la Première Nation M'Chigeeng pendant huit ans et commissaire de police auprès des services de police des United Chiefs and Councils of Manitoulin pendant sept ans. Elle est membre du conseil d'administration du projet Mother Earth Renewable Energy, qui supervise la société d'exploitation du parc éolien à but lucratif dont la Première Nation M'Chigeeng est le propriétaire exclusif. M^me^ Debassige a également siégé au conseil d'administration de Great Spirit Circle Trail, organisme de promotion touristique sans but lucratif. En octobre 2013, elle a été nommée par le lieutenant-gouverneur au conseil d'administration de l'AOE où elle dirige le groupe de travail provincial des Premières Nations. Après avoir suivi le programme de formation d'administrateurs à la Rotman School of Management, M^me^ Debassige a obtenu le titre d'administratrice de société certifiée. Elle détient également une maîtrise en administration des affaires. Elle vient d'être reconnue par la mention Diversité 50 du Conseil canadien pour la diversité administrative qui reconnaît 50 candidats prêts à siéger à des conseils d'administration partout au pays.

Jon Dogterom

Mandat : mai 2016 – mai 2019

Jon Dogterom dirige les services de capital-risque en technologies propres chez MaRS, au sein duquel il aide les entreprises novatrices de l'Ontario à croître. Il est aussi membre du conseil de gestion du Centre d'innovation en matière d'énergie, un partenariat public-privé cofondé et hébergé par MaRS Cleantech, qui se concentre sur les programmes nationaux innovateurs dans le domaine de l'énergie ainsi que sur le renforcement des relations internationales en vue de stimuler les exportations. Il est également membre du Forum pour le réseau intelligent de l'Ontario. Il possède une connaissance approfondie des jeunes entreprises d'énergie de remplacement à forte croissance. Avant de se joindre à MaRS, M. Dogterom a dirigé les activités de développement des affaires chez Hydrogenics Corporation où il se concentrait sur les partenariats stratégiques, la mise au point de produits ainsi que les ventes et le marketing. Il a également participé à la création et au lancement des divisions des piles à combustible et de production d'hydrogène de la société. Auparavant, il avait piloté les services-conseils aux entreprises du Pembina Institute dans les domaines de l'énergie renouvelable à faible impact sur l'environnement et des politiques énergétiques. En 1997, il a cofondé la société Sustainable Energy Technologies, l'un des plus importants fournisseurs canadiens de dispositifs électroniques de puissance pour l'industrie de l'énergie solaire.

Brenda Lucas

Mandat : mai 2016 – mai 2019

Brenda Lucas est la directrice générale du Consortium pour l'eau du Sud de l'Ontario (CESO). Depuis 2011, le CESO aide les sociétés du secteur de l'eau à avoir accès à des installations uniques afin d'y faire des démonstrations en situation réelle, déniche les chercheurs qui leur conviennent au sein de ses 10 établissements universitaires partenaires et facilite les investissements en recherche et développement. Avec l'aide de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, le CESO a récemment créé le fonds pour l'avancement des technologies de l'eau destiné à financer des projets de démonstration menés en collaboration par les sociétés du secteur de l'eau du Sud de l'Ontario. À titre de conseillère principale en politiques auprès de deux ministres de l'Environnement de l'Ontario, M^me^ Lucas a joué un rôle clé dans l'adoption et l'entrée en vigueur de la Loi de 2010 sur le développement des technologies de l'eau. Elle est membre du Forum for Leadership on Water (FLOW Canada).

Debra Sikora

Mandat : janvier 2014 – janvier 2020

Debra Sikora fait partie de la fonction publique de l'Ontario depuis plus de 26 ans et elle s'est jointe au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et des Affaires rurales (MAAARO) en 2013. À son poste actuel, elle est chargée de la surveillance de la Division de l'environnement et de la salubrité des aliments dans le but de soutenir la vision d'aliments salubres, d'animaux en santé et d'un environnement sain. Avant de se joindre au MAAARO, M^me^ Sikora était sous-ministre adjointe et directrice générale de l'administration au ministère de l'Environnement. Elle détient un baccalauréat en sciences appliquées (génie géologique) de l'Université de Toronto.

Michael Thorne

Mandat : juin 2013 – juin 2019

Michael Thorne est consultant municipal, avec plus de 50 années d'expérience dans les domaines de la planification, de l'exploitation et de la réalisation de projets de traitement de l'eau, des eaux usées et des déchets solides. Il a travaillé pendant 15 ans au ministère de l'Environnement, où il a géré le système de traitement de l'eau et des eaux usées de Peel Sud, avant d'entrer au service de la municipalité de la communauté urbaine de Toronto, où il a occupé plusieurs postes de cadre supérieur, dont celui de commissaire aux travaux publics dans le service Metro Works. Depuis, il a fourni divers services de consultation dans le cadre de l'exécution de programmes d'immobilisations pour le traitement de l'eau et des eaux usées aux régions de Halton, Durham et Peel et à la ville de Hamilton. Il travaille actuellement pour la région de Halton.

Mitchell Zamojc

Mandat : avril 2016 – avril 2019

Mitchell Zamojc apporte à l'AOE plus de 40 années d'expérience dans le secteur de l'ingénierie de l'Ontario, dont 25 années à des postes de haute direction dans les municipalités régionales de Peel et de Halton. Au cours de son mandat dans le secteur public, M. Zamojc a géré des programmes opérationnels et des innovations progressives dans un large éventail de secteurs d'activité municipaux. À titre de commissaire des travaux publics pour les régions de Peel et de Halton, il était responsable d'un certain nombre de portefeuilles, dont l'eau, les eaux usées, les déchets solides, le transport, le dénombrement, le parc automobile, les installations de travaux publics et les immeubles.

Le total de la rémunération des administrateurs en 2016 se chiffrait à 34 928,15 $.

ÉQUIPE DE DIRECTION

AU 31 DÉCEMBRE 2016

Rob Andrews, , président-directeur général
(jusqu'au 3 février 2017)

Rob Andrews a été président-directeur général de l'Agence ontarienne des eaux de janvier 2014 à février 2017. Avant de se joindre à l'AOE, M. Andrews était chef de la direction, Global Water, chez AECOM, où il a créé et intégré le premier service d'eau mondial de la société. AECOM Water est maintenant la plus grande entreprise d'ingénierie de l'eau dans le monde avec des revenus annuels de plus de 1 milliard de dollars et plus de 6 000 employés dévoués fournissant des services d'eau et de traitement des eaux usées, des ressources en eau et des services d'infrastructure communautaire à des clients sur six continents. Il a également été vice-président directeur, Division des produits et projets mondiaux relatifs à l'eau, à Earth Tech, une société dont le revenu annuel est de 600 millions de dollars et qui compte 3 000 employés, ainsi que plusieurs entreprises spécialisées dans la technologie du traitement de l'eau, qui a été acquise par AECOM en 2008.

Nevin McKeown, président-directeur général par intérim
(depuis le 4 février 2017)

Nevin McKeown s'est joint à l'AOE à sa création en 1993 et il est membre de la fonction publique de l'Ontario plus de 25 ans. M. McKeown a commencé sa carrière dans le groupe Opérations dans les installations de Peel Sud et a occupé des postes de responsabilité croissante dans les domaines de la gestion et de la surveillance à l'AOE, y compris celui de vice-président, Opérations, avant d'assumer son rôle actuel de président-directeur général par intérim. M. McKeown a dirigé plusieurs équipes et initiatives diverses tout au long de sa carrière, y compris l'intégration opérationnelle de projets d'expansion des immobilisations de 350 millions de dollars dans les installations de traitement des eaux usées de Peel. M. McKeown est un membre de longue date de la Water Environment Association of Ontario (WEAO) et de l'Ontario Water Works Association (OWWA). Il est titulaire d'un certificat d'ingénieur des opérations (deuxième niveau) et d'un certificat de niveau quatre en traitement des eaux usées.

Terry Bender, vice-président, Opérations

Terry Bender fait partie de la fonction publique de l'Ontario depuis plus de 30 ans et s'est joint à l'AOE dès sa création en 1993. Pendant cette période, il a occupé plusieurs postes de responsabilité croissante comportant des défis au sein du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique et de l'AOE, y compris ceux de chef des opérations, de directeur des travaux d'immobilisations, de directeur général et de chef de centre régional, avant d'être nommé vice-président, Opérations en 2016. M. Bender possède une vaste expérience dans tous les aspects de l'exploitation et de l'entretien des installations d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées et il a travaillé à de nombreux projets couronnés de succès dans les installations de l'AOE en Ontario, y compris la négociation, le renouvellement et la mise en branle de ce contrat d'exploitation. M. Bender est titulaire d'un permis de maître-électricien, d'une licence de technicien en construction de puits et d'entrepreneur, il est membre de l'Ontario Association of Certified Engineering Technicians and Technologists et il détient un certificat de classe 4 en traitement de l'eau et en alimentation en eau, et de classe 3 en traitement et collecte des eaux usées.

Sav Chawla, vice-présidente, Information et technologies de l'information

Sav Chawla est vice-présidente, Information et technologies de l'information et elle s'est jointe à l'AOE en 2016. M[me] Chawla apporte plus de 25 années d'expérience en information et en TI, car elle a occupé de nombreux rôles dans le secteur privé au sein d'organismes à but lucratif et non lucratif, ainsi que des rôles de haute direction dans le secteur public de l'Ontario. À titre de vice-présidente, Information et technologies de l'information, M[me] Chawla est responsable de la direction de ses équipes afin de concevoir et d'offrir des solutions technologiques qui combleront les besoins opérationnels en matière d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées d'un groupe de clients variés.

Courtney Drew, vice-présidente, Ressources humaines

Courtney Drew possède plus de 11 années d'expérience en ressources humaines au sein de la fonction publique de l'Ontario. Sa carrière a débuté à titre de conseillère en ressources humaines auprès du ministère des Services sociaux et communautaires, après quoi elle a occupé des postes de responsabilité croissante, démontrant toujours un fort leadership. Mme Drew détient de solides connaissances relatives aux employés, au leadership et au perfectionnement des employés, domaines auxquels elle porte un vif intérêt. Elle joue un rôle déterminant en faisant en sorte que les ressources humaines de l'AOE soient un partenaire d'affaires stratégique et elle est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université Queen's et d'un certificat d'études supérieures en ressources humaines du Collège Humber.

Alicia Fraser, vice-présidente, Services d'ingénierie, d'immobilisations et de soutien

Alicia Fraser s'est jointe à l'AOE à titre de vice-présidente, Services d'ingénierie, d'immobilisations et de soutien en février 2016, apportant avec elle plus de 10 années d'expérience en génie-conseil, en conception et en gestion de projets dans des installations d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées dans l'ensemble de l'Ontario. Avant de se joindre à l'AOE, M[me] Fraser a travaillé pour la ville de Toronto, où elle a occupé des postes lui conférant des responsabilités croissantes dans les services d'ingénierie et de construction, y compris la direction de l'équipe responsable de l'exécution de projets d'immobilisations d'une valeur approximative de 55 millions de dollars par année. À titre de vice-présidente, Services d'ingénierie, d'immobilisations et de soutien, M[me] Fraser et son équipe travaillent en étroite collaboration avec le personnel d'exploitation de l'agence afin de cerner les possibilités d'optimiser les activités des installations des clients, d'améliorer le rendement et de réduire les coûts. Le travail de M[me] Fraser consiste à diriger l'équipe, à fournir une expertise technique et à proposer des solutions en matière d'immobilisations qui appuient les activités de l'AOE afin de pouvoir offrir des solutions complètes à ses clients.

Richard Junkin, vice-président, Opérations

Richard Junkin travaille à l'AOE depuis sa création en 1993, plus récemment à titre de chef du centre régional de Waterloo. Étant exploitant agréé d'installations d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées, M. Junkin apporte plus de 20 années d'expérience précieuse en exploitation à son rôle de vice-président. Il est un ancien membre de l'équipe d'intervention d'urgence de l'AOE et a participé à plusieurs efforts d'intervention d'urgence dans l'ensemble de l'Ontario. Il est également fier d'avoir fait partie des Jets de l'AOE, l'équipe de défi opérationnel primée de l'Agence.

Robin Kind, vice-présidente principale et avocate générale

Robin Kind est membre des services juridiques de l'Agence depuis novembre 1994 et a été nommée avocate générale en 2003. En décembre 2015, M[me] Kind a été nommée vice-présidente principale. Ses 25 années de carrière juridique couvrent les secteurs public et privé. Avant de se joindre à l'Agence, elle a exercé plusieurs années avec les plus grands cabinets d'avocats nationaux à Toronto dans les domaines du droit commercial, environnemental et des sociétés. En plus de ses responsabilités juridiques et au sein du conseil, à titre d'avocate générale et de secrétaire générale, Robin Kind est également responsable de la gestion des risques d'entreprise, du marketing et des communications, ainsi que de la sensibilisation communautaire. Elle a obtenu son diplôme de la faculté de droit de l'Université de Toronto en 1987 et a été admise au Barreau en 1989.

Prem Rooplal, vice-président, Finances et services internes

Prem Rooplal s'est joint à l'AOE en 2001 à titre de directeur, Comptabilité et analyse financière. Il est titulaire d'un baccalauréat de l'Université de Toronto et il possède le titre de comptable professionnel agréé (CPA) et de comptable en management accrédité (CMA). M. Rooplal est aussi professionnel agréé en planification et en analyse financières générales, étant titulaire de la certification FP&A. Avant de se joindre à l'AOE, il a travaillé pendant 16 ans dans le secteur privé en fabrication, en construction, en vente au détail et en recherche et développement pour le secteur pharmaceutique.

Sandra Witlarge, contrôleuse des finances

Sandra Witlarge s'est jointe à l'AOE en septembre 2000 à titre de chef des budgets et a été nommée contrôleuse en mai 2002. Avant d'entrer au service de l'AOE, elle a occupé divers postes financiers dans une grande société manufacturière. M[me] Witlarge est comptable professionnelle agréée (CPA), comptable en management accréditée (CMA) et examinatrice certifiée en fraude. Elle possède un baccalauréat en études administratives.

ETATS
FINANCIERS
DE 2016

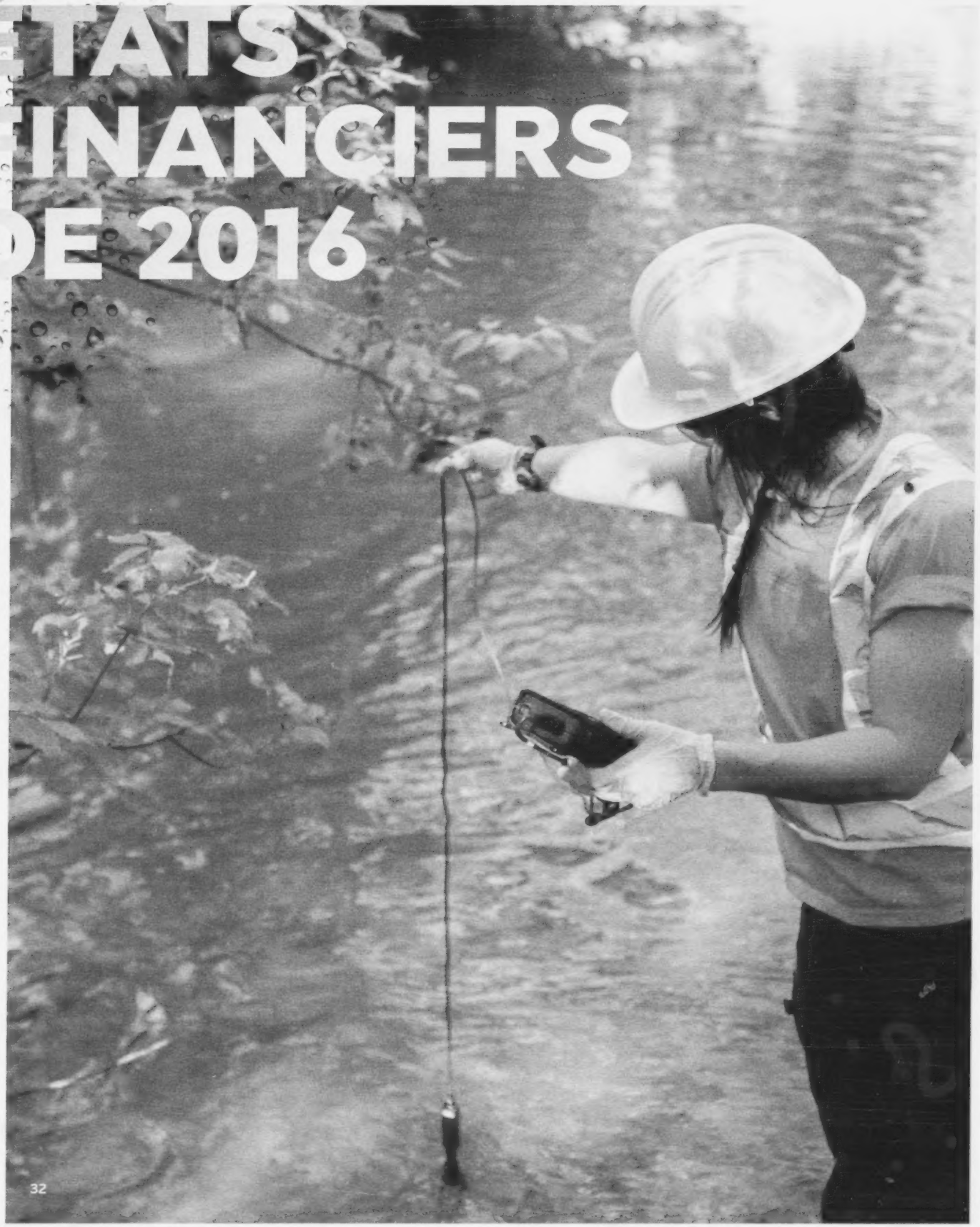

Analyse par la direction des résultats financiers

Vue d'ensemble

Le solide rendement financier de l'AOE s'est maintenu en 2016, produisant un revenu net de 8,6 millions de dollars, qui est de 136 % supérieur à celui de 2015 et bien au-delà des prévisions pour l'année. Les facteurs qui y ont contribué comprennent la croissance des revenus globaux d'exploitation, principalement pour les travaux d'entretien importants, les économies réalisées, la gestion des dépenses et les répercussions des modifications organisationnelles de l'Agence. Certains rajustements ponctuels, y compris l'excédent de capitalisation des avantages sociaux futurs autres que les régimes de retraite et le recalcul du rajustement des avantages sociaux futurs à la valeur actualisée nette ont aussi grandement contribué à l'augmentation du revenu net.

En dépit du ralentissement de la croissance économique au Canada, l'économie de l'Ontario a connu une hausse de l'ordre de 2,6 % en 2016. Cette croissance a été possible grâce à la baisse continue des coûts du carburant, du dollar canadien et de l'inflation. Alors que la faiblesse de l'inflation entraîne des coûts d'exploitation à la baisse, plusieurs contrats à forfait de l'Agence sont liés à l'indice des prix à la consommation. Ainsi, les hausses de revenus pour les contrats à forfait étaient de l'ordre de 2 %. Les revenus au titre des travaux d'entretien importants ont grimpé de 10,9 % par rapport à 2015, produisant une croissance totale des revenus d'exploitation globaux de 2 %.

L'Agence a continué de travailler avec ses clients pour trouver des solutions novatrices et efficientes dans le cadre de l'exploitation de leurs installations. Alors que cela a entraîné une augmentation des coûts au chapitre des réparations et de l'entretien, les efficiences tirées des mises à niveau et de l'amélioration des processus ont réduit les coûts à divers autres postes, ce qui a contribué à une diminution des autres charges d'exploitation de 0,3 %.

Bilan

Le total de l'actif s'élevait à 234,9 millions de dollars en 2016. L'actif net a augmenté de 3,8 % pour passer à 200 millions de dollars, en raison d'un bénéfice net élevé de 8,6 millions de dollars, partiellement compensé par un règlement d'indemnité de 1,2 million de dollars. La position de trésorerie et de placements de l'AOE a reculé de 0,6 million de dollars, soit 1,4 %, par rapport à 2015, la trésorerie nette produite par les activités d'exploitation ayant été réduite par les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement et d'immobilisations. Les avantages sociaux futurs autres que les régimes de retraite ont été rajustés pour tenir compte de leur valeur actualisée nette et éliminer l'excédent de capitalisation, entraînant une diminution de 16 % de la partie à court terme et de 18,3 % de la partie à long terme des avantages sociaux futurs. L'Agence continue de respecter ses obligations sans avoir recours à l'endettement. Comme durant les années précédentes, l'Agence n'a aucune dette.

Revenus

La stratégie de croissance de l'AOE continue de cibler la conservation de sa clientèle et l'élargissement des services pour offrir des services à valeur ajoutée au-delà de la prestation de services d'exploitation et d'entretien. Même si l'Agence a réussi à conserver la majorité de ses contrats d'exploitation et d'entretien en 2016, les taux de rétention des clients ont été plus faibles que prévu en raison d'une forte concurrence qui pousse les prix à la baisse, alors que les clients continuent d'étudier différentes options de prestation de services, y compris l'exploitation de leurs propres installations.

La croissance nette du secteur de l'exploitation des services publics a été de 2,2 % par rapport à 2015, en raison principalement du solide rendement des travaux d'entretien importants, qui a partiellement été compensée par les hausses limitées des revenus d'exploitation et d'entretien, qui ont connu une hausse marginale de 0,8 %. Les revenus au titre des travaux d'entretien importants ont grimpé de 10,9 % grâce aux projets d'entretien, de mises à niveau et d'optimisation des processus et à d'autres services hors cadre.

Les revenus d'honoraires, composés des revenus des services d'ingénierie, de réalisation de projets d'immobilisations et de formation, ont diminué de 18 % par rapport à 2015 en raison de la baisse de la demande de services de gestion de projets et de certains cours. Cette diminution a été partiellement compensée par les revenus de réalisation de projets d'immobilisations découlant d'une hausse des services de gestion énergétique et d'autres initiatives en matière de projets d'immobilisations.

Analyse par la direction des résultats financiers

Dépenses

De grands projets d'amélioration ont entraîné une hausse de 8,6 % des coûts de réparation et d'entretien, alors que les clients mettaient à niveau et amélioraient leurs installations. En outre, les frais de location de véhicules ont grimpé de 63 % puisque les nouveaux véhicules remplaçant les actifs vieillissants ont été loués et non achetés. Ces augmentations de coût ont été plus que compensées par diverses réductions de coûts, ce qui fait que les autres charges d'exploitation ont connu une diminution globale de 0,3 %.

Les initiatives d'optimisation, ainsi que la fermeture d'une installation, ont compensé les augmentations de prix des produits chimiques et de la manipulation des biosolides, entraînant des diminutions des coûts globaux de 4 % pour les produits chimiques et de 16 % pour la manutention des biosolides. L'exposition à la volatilité des marchés et aux fluctuations des prix des produits chimiques a été minimisée par la conclusion de contrats pluriannuels avec les fournisseurs. Alors que la majoration moyenne des prix des produits chimiques a été de 2,4 %, les importantes initiatives de mises à niveau des immobilisations et d'optimisation des processus dans certaines grandes installations ont contribué à réduire la consommation de produits chimiques, ce qui en a par le fait même diminué les coûts. Plusieurs contrats relatifs aux biosolides sont arrivés à échéance en 2016. Les nouveaux appels d'offres pour ces services se sont soldés par une majoration moyenne des prix de 1 %, en raison possiblement d'une baisse des prix des carburants. Les modifications liées à l'optimisation des processus mises en œuvre dans certaines installations de traitement des eaux usées ont permis de réduire la quantité de boues devant être transportée, se traduisant ainsi par une diminution des frais de transport de celles-ci, compensant largement toutes les hausses de prix.

Les frais d'assurance de l'AOE demeurent concurrentiels en raison de l'achat groupé de ce service. Par rapport à 2015, les frais d'assurances ont globalement diminué de 4 %, la baisse de la prime d'assurance responsabilité étant supérieure à la hausse de la prime d'assurance de biens. Les primes d'assurance de biens sont plus élevées, car elles ont été touchées par la valeur assurable des installations qui a augmenté en raison des agrandissements et des mises à niveau. Les primes d'assurance responsabilité ont pour leur part été touchées par les ratios des revenus par rapport aux demandes d'indemnisation. La hausse des revenus a été largement compensée par les faibles rapports sinistres-primes, ce qui a diminué les primes d'assurance responsabilité.

Les coûts d'amortissement du programme d'évolution des outils de l'AOE, qui a été approuvé par le conseil d'administration de l'Agence en 2012 afin de transformer et de moderniser les systèmes de technologie de l'information de l'Agence, ont crû de 10,3 % par rapport à 2015. L'amortissement des véhicules a chuté de 58 %, grâce au retrait par l'Agence des véhicules achetés et du renouvellement du parc par de nouveaux véhicules loués, ce qui a globalement diminué les coûts d'amortissement de 9,4 %.

Les coûts des ententes de soutien en matière d'entretien ont baissé de 22 %, car la valeur des ententes de soutien liées aux inspections et à l'étalonnage dans une grande installation d'un client a diminué en 2015. Cette réduction a partiellement été compensée par l'augmentation des coûts des ententes de soutien relatives à l'entretien des outils de technologie de l'information.

La rémunération du personnel de l'unité de négociation liée au mérite et aux hausses du coût de la vie ainsi que les rajustements de la rémunération des employés non syndiqués ont été plus que compensés par une réduction des avantages sociaux futurs en raison de l'excédent de capitalisation et de la prise en compte de leur valeur actualisée, ce qui a entraîné une diminution globale de 1,5 % des salaires et des avantages sociaux.

Analyse par la direction des résultats financiers

Revenus d'investissement

Les revenus d'investissement se composent de revenus de placements à court et à long terme, des soldes de trésorerie au jour le jour et des intérêts sur les investissements à recevoir pour les installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. Les banques commerciales, où les placements à court et à long terme et les soldes de trésorerie de l'AOE sont détenus, continuent d'être prudentes dans leurs estimations des taux d'intérêt et on prévoit que les taux d'intérêt resteront bas dans un avenir prévisible.

Par rapport à 2015, les revenus d'investissement ont baissé de 3,2 %, en raison principalement d'une diminution des revenus d'intérêt du portefeuille de prêts. Les intérêts du prêt non remboursé que l'Agence a consenti à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier sont basés sur des taux d'intérêt variables. Il y a ainsi eu une diminution de l'intérêt découlant de ce prêt en 2016 puisque la Banque du Canada a maintenu les taux d'intérêt à un faible niveau en 2016, après deux précédentes baisses de taux en 2015. En outre, sept placements sont arrivés à terme en 2015, réduisant les intérêts à recevoir du portefeuille de prêts de 34,1 % en 2016. Les sept autres prêts du portefeuille seront entièrement remboursés d'ici 2020, diminuant encore davantage les revenus d'investissement potentiels de l'Agence.

Responsabilité de la direction quant à l'information financière

La direction et le conseil d'administration de l'AOE sont responsables des états financiers et de tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport annuel. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'AOE observe les plus hautes normes d'intégrité de son secteur. Pour protéger ses éléments d'actif, l'Agence dispose d'une gamme de contrôles et de procédés financiers internes rigoureux qui établissent un juste équilibre entre les avantages et les coûts. La direction a conçu et continue d'exécuter des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion pour fournir une assurance raisonnable de la fiabilité de l'information financière qu'elle diffuse, conformément aux règlements de l'Agence. Des vérifications internes sont réalisées pour évaluer les systèmes et les pratiques de gestion des actifs, et des rapports sont présentés à la haute direction.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction assume ses responsabilités en matière de contrôle financier et interne. Le conseil d'administration et son comité de la vérification et des finances se réunissent tous les trimestres pour surveiller les activités financières de l'Agence et au moins une fois l'an pour examiner les états financiers et le rapport de l'auditeur externe, ainsi que pour recommander au ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique de les approuver.

La vérificatrice générale a examiné les états financiers. Elle a pour mandat d'exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers sont présentés d'une façon conforme aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de l'auditeur indépendant explique la nature de son examen et exprime son opinion sur cette question.

Nevin McKeown
Président et chef de la direction par intérim

Prem Rooplal
Vice-président,
Finances et Services internes

Toronto (Ontario)
6 avril 2017

Office of the Auditor General of Ontario
Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Agence ontarienne des eaux,
au ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique
et au ministre des Finances

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Agence ontarienne des eaux, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016 et les états des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Agence ontarienne des eaux au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La vérificatrice générale,

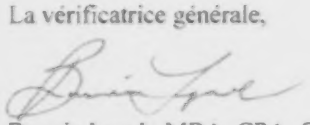

Bonnie Lysyk, MBA, CPA, CA, ECA

Toronto (Ontario)
Le 6 avril 2017

20 Dundas Street West
Suite 1530
Toronto, Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
fax 416-327-9862
tty 416-327-6123

20, rue Dundas ouest
bureau 1530
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416-327-2381
télécopieur 416-327-9862
ats 416-327-6123

www.auditor.on.ca

État de la situation financière

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Actif		
Actif à court terme :		
Encaisse et placements à court terme (note 3a)	**42 791**	43 418
Comptes clients, montant net		
Municipalités et autres clients (note 3b)	**25 569**	22 890
Ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique	**16**	19
Taxe de vente harmonisée à recevoir	**2 258**	1 995
Charges payées d'avance	**4 269**	506
Partie à court terme des sommes à recevoir sur placements relatifs aux installations de distribution d'eau et de traitement des eaux usées (note 2)	**579**	612
	75 482	69 440
Actif à long terme :		
Placements dans des dépôts à terme (note 3a)	**31 771**	28 366
Sommes à recevoir sur placements relatifs aux installations de distribution d'eau et de traitement des eaux usées (note 2)	**283**	856
Prêt non remboursé – Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (note 3c)	**120 000**	120 000
Immobilisations corporelles, montant net (note 4)	**7 360**	8 721
	159 414	157 943
Total de l'actif	**234 896**	227 383

État de la situation financière

au 31 décembre 2016

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Passif et actif net		
Passif à court terme :		
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 6)	**21 152**	18 094
Partie à court terme des avantages sociaux futurs (note 9a)	**3 998**	4 757
	25 150	22 851
Passif à long terme :		
Avantages sociaux futurs (note 9a)	**9 764**	11 948
Actif net	**199 982**	192 584
Éventualités et incertitude relative à la mesure (note 1e)		
Total du passif et de l'actif net	**234 896**	227 383

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration

Administrateur

Administrateur

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Produits d'exploitation des services publics :		
Exploitation des services publics	**175 892**	172 033
Autres activités	**2 020**	2 463
Total des produits d'exploitation	**177 912**	174 496
Charges d'exploitation :		
Salaires et avantages sociaux (notes 9a et 9b)	**71 878**	72 947
Autres charges d'exploitation	**97 198**	97 464
Amortissement des immobilisations corporelles	**2 656**	2 930
Total des charges d'exploitation	**171 732**	173 341
Excédent des produits par rapport aux charges – exploitation des services publics	**6 180**	1 155
Intérêts à recevoir sur les placements et les prêts non remboursés	**2 393**	2 473
Excédent des produits par rapport aux charges	**8 573**	3 628
Actif net, solde d'ouverture	**192 584**	188 998
Rajustement de l'actif net (note 7)	**(1 175)**	(42)
Actif net, solde de clôture	**199 982**	192 584

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Encaisse générée par les activités d'exploitation (ou utilisée aux fins de ces activités)		
Excédent des produits par rapport aux charges – exploitation des services publics	6180	1 155
Éléments n'ayant aucune incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 656	2 930
Augmentation (diminution) des charges au titre des avantages sociaux futurs	(2 184)	1 140
	6 652	5 225
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
Comptes clients	(2 939)	(2 149)
Charges payées d'avance	(3 763)	(154)
Comptes fournisseurs et charges à payer	3 058	1 788
Indemnités de départ	(759)	(753)
	(4 403)	(1 268)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	2 249	3 957
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de placement		
Intérêts	2 393	2 473
Principal remboursé sur des prêts	606	792
Augmentation des dépôts à long terme	(3 405)	(6 539)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de placement	(406)	(3 274)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement en immobilisations		
Immobilisations corporelles acquises	(1 295)	(1 817)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement		
Évolution de l'actif net (note 7)	(1 175)	(42)
Diminution de l'encaisse et des placements à court terme	(627)	(1 176)
Encaisse et placements à court terme, solde d'ouverture	43 418	44 594
Encaisse et placements à court terme, solde de clôture	42 791	43 418

États financiers de 2016

au 31 décembre 2016

GÉNÉRALITÉS

L'Agence ontarienne des eaux (« l'Agence ») a été créée le 15 novembre 1993 aux termes de la *Loi de 1993 sur le plan d'investissement* (la « Loi »).

L'Agence a pour mission :

a) d'aider les municipalités, le gouvernement de l'Ontario et d'autres particuliers ou organismes à fournir des services de traitement de l'eau et des eaux usées et d'autres services connexes en finançant, planifiant, aménageant, construisant et prodiguant ces services;

b) de financer et promouvoir la mise au point, la mise à l'essai, la démonstration et la commercialisation de technologies et de services pour le traitement et la gestion de l'eau, des eaux usées et des eaux pluviales;

c) d'exécuter les activités décrites aux dispositions a) et b) en Ontario et ailleurs afin de protéger la santé humaine et l'environnement et d'encourager la conservation des ressources en eau;

d) d'exécuter les activités décrites aux dispositions a) et b) en Ontario de façon à étayer les politiques provinciales relatives à l'utilisation des terres et des établissements.

L'Agence est exonérée des impôts fédéraux et provinciaux sur le revenu.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

L'Agence est classée en tant qu'organisme gouvernemental sans but lucratif aux fins de la présentation de l'information financière. Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux entités comptables provinciales prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) du Canada. L'Agence a choisi d'utiliser les normes s'appliquant aux organismes sans but lucratif qui comprennent les chapitres de la série 4200. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Placements de fonds liquides et à court terme

Les placements de fonds liquides et à court terme, y compris un portefeuille d'obligations, sont comptabilisés en fonction du coût. Les intérêts accumulés sont inscrits dans les comptes débiteurs. Les obligations sont censées être détenues jusqu'à l'échéance.

États financiers de 2016

au 31 décembre 2016

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Immobilisations corporelles

Les principales dépenses relatives aux immobilisations dont la durée de vie utile dépasse celle de l'exercice en cours sont comptabilisées en fonction du coût. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire comme suit :

Logiciel	2-7 ans
Systèmes informatiques	7 ans
Mobilier et agencements	5 ans
Matériel roulant	4-20 ans
Matériel informatique	3-7 ans
Machines et matériel	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

c) Comptabilisation des revenus

Les revenus relatifs à des contrats conclus avec les clients pour l'exploitation des installations de traitement de l'eau et des eaux usées, qui reposent sur un prix annuel établi, sont constatés suivant des montants mensuels égaux, tel qu'ils ont été gagnés.

Les revenus relatifs aux contrats conclus avec les clients et fondés sur le recouvrement des coûts auxquels s'ajoutent un taux de marge, ou sur le recouvrement des coûts auxquels s'ajoutent des frais de gestion fixes, sont constatés au moment où ces coûts sont engagés.

Les revenus relatifs au travail effectué pour des clients hors du cadre du contrat d'exploitation et d'entretien, comme les réparations d'immobilisations relatives à l'équipement, sont constatés quand les coûts sont engagés et, en principe, incluent une marge prédéterminée sur le coût de revient.

d) Instruments financiers

Un instrument financier est un actif qui finira par être réglé en espèces.

Tous les instruments financiers sont évalués à leur coût, qui est plus ou moins égal à la juste valeur.

Les instruments financiers sont les suivants : placements de fonds liquides et à court terme, débiteurs, sommes à recevoir, portefeuille d'obligations, dépôts à terme, prêts en cours, créditeurs et charges à payer, et futurs avantages sociaux.

Aucun état de réévaluation des gains et des pertes n'a été préparé parce que tous les instruments financiers sont évalués au prix coûtant et qu'il n'y a pas de variation à comptabiliser pour la juste valeur.

États financiers de 2016

au 31 décembre 2016

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

e) Incertitude de mesure

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants déclarés pour les éléments d'actif et de passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés pour les revenus et les dépenses de l'exercice. Les éléments importants sur lesquels portent de telles estimations et hypothèses sont notamment la charge d'amortissement, les charges à payer et les avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction à mesure que des renseignements additionnels deviennent disponibles.

2. SOMMES À RECEVOIR SUR LES INVESTISSEMENTS DANS LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DE L'EAU ET DES EAUX USÉES

Ces investissements représentent la partie principale en souffrance des sommes à recevoir de clients pour les dépenses d'immobilisations engagées en leur nom par l'Agence, ainsi que les frais d'exploitation recouvrables, le cas échéant, non facturés.

Les sommes à recevoir sur les investissements s'appuient sur des ententes qui portent intérêt à des taux se situant entre 5,97 % et 9,63 %. L'échéancier de remboursement du capital pour les investissements se présente ainsi :

(période de 12 mois commençant en janvier)	*(en milliers de dollars)*
2017	579
2018	228
2019	26
2020	29
	862
Moins : Partie à court terme	(579)
	283

2. SOMMES À RECEVOIR SUR LES INVESTISSEMENTS DANS LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DE L'EAU ET DES EAUX USÉES (suite)

En août 1999, l'Agence a conclu une entente de prêt pour financer la construction d'un réseau de canalisation d'eau qui a été terminée en mai 2000. Le solde non remboursé du prêt, y compris l'intérêt accumulé, était de 18,6 millions de dollars au 31 décembre 2005. L'Agence a reconnu qu'il s'agissait d'un prêt douteux et, par conséquent, le montant du prêt, soit 18,6 millions de dollars, fait l'objet d'une provision pour créances douteuses.

À l'exception de la provision décrite dans la présente note, il n'y a pas de provision établie pour les sommes à recevoir sur les investissements.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Liquidités et investissements

L'Agence a 74,6 millions de dollars dans des dépôts bancaires, des dépôts à terme et un portefeuille d'obligations. Ce montant est réparti comme suit :

	(en milliers de dollars)
Dépôts bancaires	9 085
Obligations à court terme (taux des coupons 0,75 % à 4,20 %)	5 306
Dépôts à terme venant à échéance dans l'année (taux d'intérêt allant de 1,70 % à 2,01 %)	28 400
Liquidités et placements à court terme	42 791
Dépôts à terme venant à échéance d'ici deux ans (taux d'intérêt allant de 1,75 % à 1,91 %)	31 771
	74 562

La juste valeur des dépôts bancaires et des dépôts à terme approche leur valeur comptable et la juste valeur du portefeuille d'obligations à court terme s'élève à 5,3 millions de dollars.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

b) Risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit correspond au total des placements de fonds liquides et à court terme, des débiteurs, des placements dans des dépôts à terme, des sommes à recevoir et des prêts en cours.

Le risque de crédit de l'Agence est faible, car les débiteurs proviennent de municipalités et sont généralement payés en entier. Des examens de la cote de crédit sont effectués pour les clients autres que les municipalités. Tous les dépôts bancaires et placements à court terme sont détenus par de grandes banques à charte canadiennes.

Voici le détail des sommes à recevoir de municipalités et d'autres clients :

	(en milliers de dollars)
0 à 60 jours	24 242
61 à 90 jours	259
91 à 120 jours	231
121 à 150 jours	131
Plus de 151 jours	706
Total des débiteurs, municipalités et autres clients	25 569

Un débiteur est considéré comme étant compromis lorsque le processus de règlement de différend a échoué et que le compte est transmis à un avocat pour que d'autres mesures soient prises. Au 31 décembre 2016, deux comptes ont été considérés comme douteux. Les soldes impayés s'élevaient au total à 0,8 million de dollars (2015 – 0,1 million de dollars). Le montant net des débiteurs comprend une provision pour créances douteuses correspondant à 25 % des débiteurs datant de plus de 60 jours. L'Agence estime que cette pratique atténue le risque de provision incorrecte.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

c) Risque de flux de trésorerie

L'Agence a consenti à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier un prêt de 120 millions de dollars ayant pour date d'expiration le 1er mars 2023 et assorti d'un taux d'intérêt variable de quatre points de base inférieur à la moyenne mensuelle du taux offert en dollars canadiens. De plus, ses dépôts bancaires et à terme sont tributaires des taux d'intérêt en vigueur. L'Agence est donc exposée à un risque de flux de trésorerie lié aux fluctuations des taux d'intérêt.

d) Autre

L'Agence est exposée à un faible risque associé aux coûts de l'électricité et des produits chimiques, car la plupart des contrats sont structurés de façon à transmettre ces coûts au client.

Mis à part les risques décrits dans les présentes notes, l'Agence n'est pas exposée à d'autres risques de change, de liquidité ou de prix autres sur ses instruments financiers.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)	*Coût*	Amortissement cumulé	**Net 31 décembre 2016**	Net 31 décembre 2015
Logiciel	8 180	3 945	**4 235**	4 875
Systèmes informatiques	5 740	4 755	**985**	1 446
Mobilier et agencements	219	152	**67**	86
Matériel roulant	4 707	4 514	**193**	379
Matériel informatique	4 886	3 558	**1 328**	1 395
Machines et matériel	1 086	703	**383**	351
Améliorations locatives	417	248	**169**	189
	25 235	17 875	**7 360**	8 721

Le conseil d'administration a approuvé des dépenses d'immobilisations et de réingénierie d'un montant maximal de 14,7 millions de dollars pour les exercices 2012 à 2018 afin de moderniser l'infrastructure de technologie de l'information de l'Agence.

5. ENGAGEMENTS RELATIFS À LA LOCATION

Les paiements annuels de location effectués aux termes de contrats de location-exploitation relativement à l'ensemble du matériel de bureau, des locaux et des véhicules se répartissent comme suit :

	(en milliers de dollars)
2017	2 820
2018	2 516
2019	2 034
2020	1 018
2021	210
	8 598

6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Une provision est incluse dans les créditeurs et les charges à payer relativement aux coûts de restructuration de 1,0 million de dollars (2015 - 2,5 millions de dollars) au titre des indemnités de cessation d'emploi liées à la restructuration au sein de l'Agence. Le montant imputé à l'état des revenus en 2016 était de 0,3 million de dollars (2015 – 0,2 million de dollars) et est inclus dans le poste des salaires et des avantages sociaux de l'état des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net.

7. ACTIF NET

Lorsque l'Agence a été créée, le solde d'ouverture de l'actif net a été fourni par la province de l'Ontario sous forme de la valeur comptable de l'actif net au-delà des obligations prises en charge.

Les redressements ultérieurs du solde d'ouverture sont attribuables aux frais juridiques qui avaient été prévus avant la création de l'Agence.

En 2014, l'Agence a été désignée dans une action portant sur l'assainissement de la pollution des sols causée par un déversement de carburant diesel survenu avant la création de l'Agence. En 2016, la demande d'indemnisation a été réglée à l'amiable pour 1,2 million de dollars et la somme a été comptabilisée à titre de rajustement de l'actif net.

8. ÉVENTUALITÉS

a) Passif éventuel

L'agence est mise en cause dans diverses réclamations fondées en droit et autres questions non résolues découlant du cours normal des activités, dont le résultat ne peut être déterminé pour le moment. La plupart des réclamations fondées en droit sont couvertes par une assurance dont la franchise varie entre 5 000 $ et 100 000 $, selon le moment où s'est produit l'événement ayant donné lieu à la réclamation et la nature de celle-ci.

b) Lettres de crédit

L'Agence a une marge de crédit de 15 millions de dollars auprès de la Banque Royale du Canada. Au 31 décembre 2016, 11,3 millions de dollars de cette marge de crédit avaient été utilisés pour accorder des lettres de crédit à des municipalités, conformément à leur contrat d'exploitation et d'entretien.

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

a) Avantages sociaux futurs autres que les régimes de retraite

L'Agence doit verser les prestations de fin d'emploi prévues par la loi, les vacances non payées et les indemnités pour accidents du travail.

Le coût de ces avantages sociaux futurs a été évalué à 13,8 millions de dollars (2015 – 16,7 millions de dollars), dont un montant de 4,0 millions de dollars (2015 – 4,8 millions de dollars) représente un élément du passif à court terme. Le montant imputé à l'état des revenus en 2016 était de 1,4 million de dollars (2015 – 1,1 million de dollars) et est inclus dans le poste des salaires et des avantages sociaux de l'état des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net.

Au cours de l'année, les obligations courues au titre des avantages sociaux des employés ont été réduites de 1,5 million de dollars (2015 – néant) en raison d'une compression découlant des modifications apportées en vertu de la Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario. Avant la compression, la diminution des obligations était de 0,4 million de dollars (2015 – 0,7 million de dollars).

Les avantages sociaux futurs comprennent une obligation estimative de 3,1 millions de dollars (2015 – 2,6 millions de dollars) au titre des indemnités pour accidents du travail. Ce montant a été établi à partir des calculs actuariels les plus récents en date du 31 décembre 2015 fournis par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT).

La direction est d'avis que le solde du 31 décembre 2016 ne sera pas sensiblement différent. Tout redressement du solde cumulatif estimé de l'obligation liée à la CSPAAT sera comptabilisé au cours de l'exercice où la CSPAAT en fournira le montant actualisé.

Le coût des autres avantages postérieurs au départ à la retraite et non liés aux régimes de retraite est pris en charge par la province et ne figure donc pas dans les états financiers.

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

b) Régime de retraite

Les employés à temps plein de l'Agence participent à la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et à la Caisse de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (CR-SEFPO), qui sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés de la province de l'Ontario et de nombreux organismes provinciaux. La province de l'Ontario, qui est le seul promoteur de la CRF et co-promoteur de la CR-SEFPO, établit les paiements annuels de l'Agence pour les caisses. Comme les promoteurs sont chargés de veiller à ce que les caisses de retraite soient financièrement viables, tout excédent ou déficit actuariel non financé découlant des évaluations actuarielles prévues par la loi ne sont ni des actifs ni des obligations de l'Agence. Les paiements annuels de l'Agence de 4,6 millions de dollars (2015 – 4,5 millions de dollars) sont inclus dans les salaires et les avantages sociaux figurant dans l'état des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net.

c) Autres

Du fait de la relation de l'Agence avec la province, les opérations suivantes entre apparentés existent :

i) L'Agence a reçu des revenus de 3,0 millions de dollars (2015 – 2,5 millions de dollars) de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier pour les services de traitement de l'eau et des eaux usées rendus. Ces services ont été fournis à des tarifs concurrentiels, semblables à ceux dont bénéficient d'autres clients de l'AOE.

ii) L'Agence a reçu des revenus de 1,6 million de dollars (2015 – 1,7 million de dollars) du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique pour les services de traitement de l'eau et des eaux usées rendus. Ces services ont été fournis à des tarifs concurrentiels, semblables à ceux dont bénéficient d'autres clients de l'AOE.

iii) L'Agence a reçu des revenus de 0,1 million de dollars (2015 – 0,5 million de dollars) du ministère du Développement du Nord et des Mines pour les services de traitement de l'eau et des eaux usées rendus. Ces services ont été fournis à des tarifs concurrentiels, semblables à ceux dont bénéficient d'autres clients de l'AOE.

iv) Comme il est indiqué dans la note 3c), l'Agence a accordé un prêt de 120 millions de dollars, en cours, à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier.

v)] L'Agence compte sur la province pour traiter la paie et administrer les avantages sociaux, ainsi que pour obtenir des services juridiques et de vérification interne. La province assume certains de ces frais administratifs.

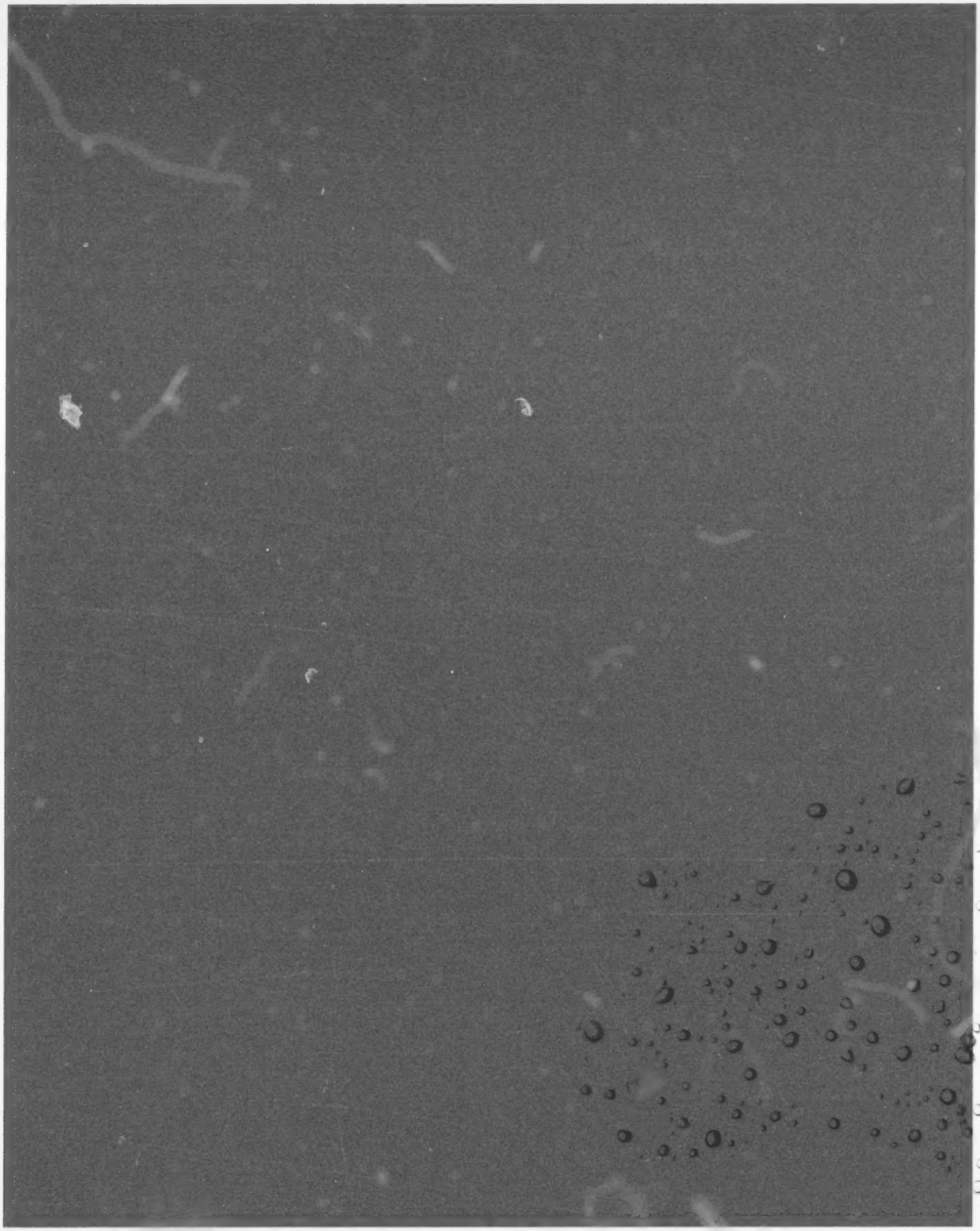

ONTARIO CLEAN WATER AGENCY
AGENCE ONTARIENNE DES EAUX

Bureaux principaux :

Toronto
1, rue Yonge, bureau 1700
Toronto (Ontario) M5E 1E5
Renseignements généraux :
Tél. : 416 775-0500
Téléc. : 416 314-8300

Erin Mills
Sheridan Centre
2225 Erin Mills Parkway,
bureau 1200
Mississauga (Ontario) L5K 1T9
Tél. : 905 491-3030

Mississauga
920, avenue Est
Mississauga (Ontario) L5E 1W6
Tél. : 905 274-6710

1 800 667-6292

www.ocwa.com

Restez branchés

Bureaux régionaux :

Région de l'Est
200-20 Bennett Drive
Carleton Place (Ontario) K7C 4J9
Tél. : 613 253-1590

Région de Kawartha Trent
370, rue Kent Ouest,
bureau 1-B-3
Lindsay (Ontario) K9V 4T7
Tél. : 613 962-5454, poste 23

Région des hautes-terres
de la baie Georgienne
30 Woodland Drive
Wasaga Beach (Ontario)
L9Z 2V4
Tél. : 705 429-2525

Région du Nord-Ouest
574B, avenue Memorial
Thunder Bay (Ontario) P7B 3Z2
Tél. : 807 622-2493

Région du Nord-Est
213, avenue Whitewood Ouest
Édifice Norland, bureau B5
New Liskeard (Ontario) P0J 1P0
Tél. : 705 647-1397

Région de Peel Sud
1300 Lakeshore Road Est
Mississauga (Ontario) L5E 1E9
Tél. : 905 274-1223

Région de Waterloo
340, avenue University, C. P. 636
Waterloo (Ontario) N2J 1Z1
Tél. : 519 748-4141

Région du Sud-Ouest
450 Sunset Drive, bureau 370
St. Thomas (Ontario) N5R 5V1
Tél. : 519 637-8334

Région d'Essex
276 Rourke Line Road
Belle River (Ontario) N0R 1A0
Tél. : 519 727-6256
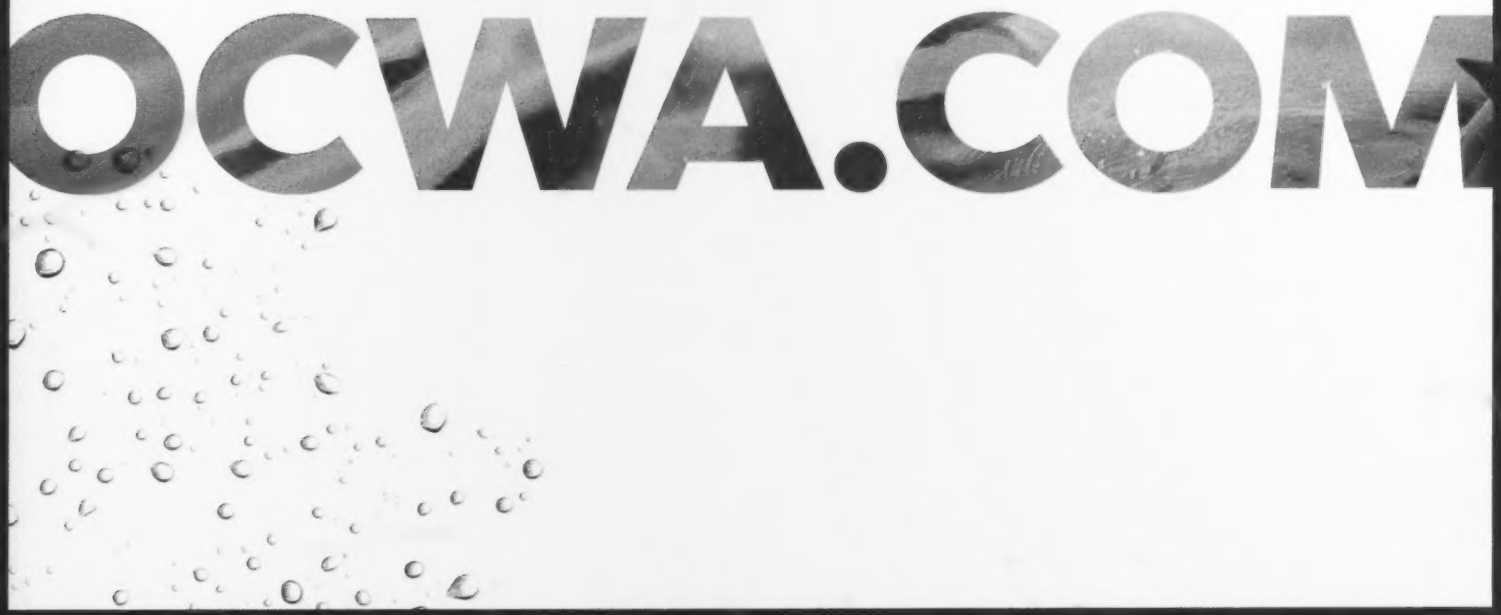
Région d'Huron Elgin
450 Sunset Drive, bureau 370
St. Thomas (Ontario) N5R 5V1
Tél. : 519 637-8334